



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



**Centre Social l'Agora
POUILLY EN AUXOIS
6 Octobre 2020**

Fédération des Centres Sociaux & Socioculturels de la Côte-d'Or

Maison des Associations - 2 rue des Corroyeurs - 21068 DIJON

E-mail : centres-sociaux.21@wanadoo.fr

Site Internet : www.centres-sociaux-21.fr

Tél : 03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11

Fax : 03 80 54 05 92

La vie fédérale

LA VIE FÉDÉRALE

Missions fédérales

MISSIONS FÉDÉRALES

Accroître les compétences du réseau

ACCROÎTRE LES
COMPÉTENCES DU RÉSEAU

Développer les coopérations

DÉVELOPPER LES
COOPÉRATIONS

Moderniser nos systèmes d'information

MODERNISER NOS
SYSTÈMES

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER



**La Vie
Fédérale**

- Le Bureau Fédéral
- Le Conseil d'Administration
- Les commissions
- L'Assemblée Générale
- L'Union Régionale
 - ✓ SENACS
 - ✓ CARSAT
- La Vie Nationale

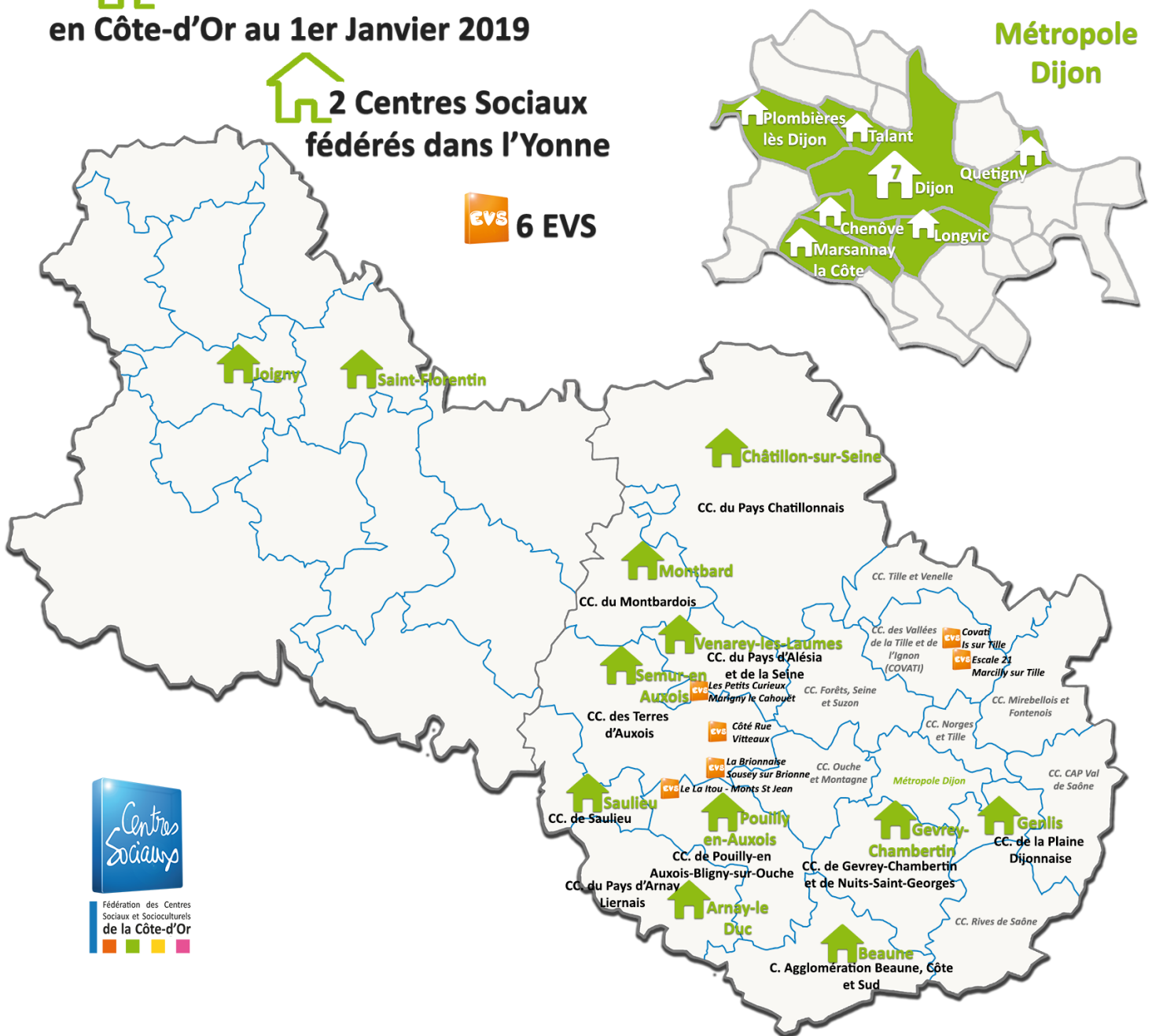
Le réseau de la Fédération 21 se compose en 2019 de 15 Centres Sociaux fédérés (sur les 23 que compte la Côte-d'Or) et de 2 Centres Sociaux dans l'Yonne

 **23 Centres Sociaux
en Côte-d'Or au 1er Janvier 2019**

 **2 Centres Sociaux
fédérés dans l'Yonne**

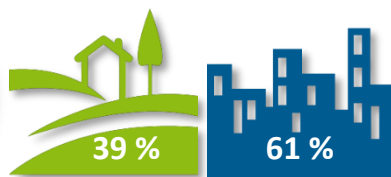
 **6 EVS**

**Métropole
Dijon**



23 Centres Sociaux en Côte-d'Or

17



RURAL URBAIN

**Adhérents
en 2019**



En Côte-d'Or



En 2019, deux Centres Sociaux adhèrent au réseau de Côte-d'Or : Saint Florentin et Joigny

LES INSTANCES FEDERALES

Florence MIELLE participe à toutes les réunions des instances fédérales.

■ L'Assemblée Générale



En 2019, l'Assemblée Générale ordinaire a eu lieu le 13 Juin 2019 au Centre Social la Ruche de Longvic.

LA VIE FEDERALE

MISSIONS FEDERALES

ACCROITRE LES
COMPETENCES DU RESEAU

DEVELOPPER LES
COOPERATIONS

MODERNISER NOS
SYSTEMES

RAPPORT FINANCIER

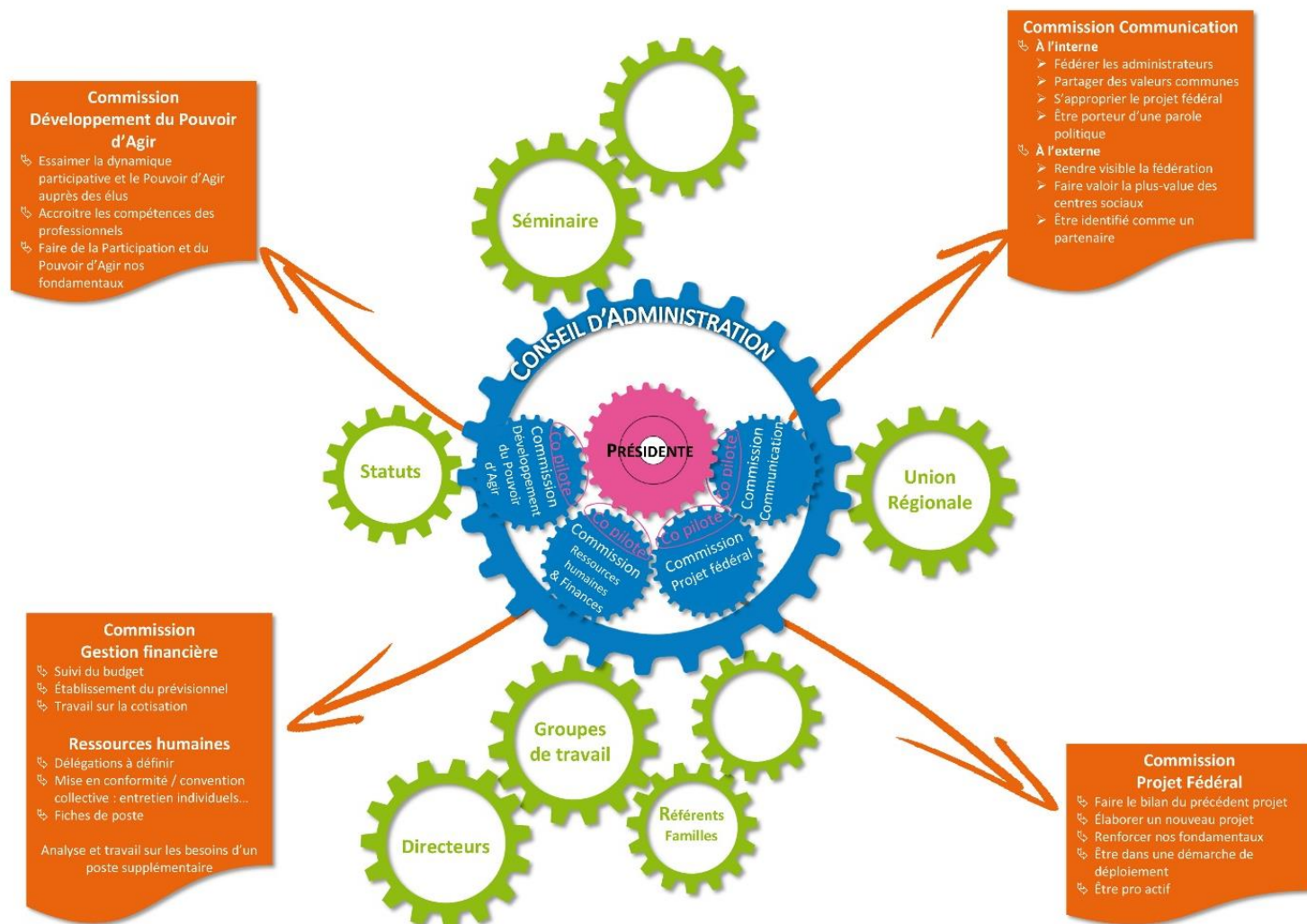
L'Assemblée Générale du 13 Juin 2019 a prolongé le principe d'une gouvernance collégiale pour la Fédération des Centres Sociaux 21.

Le Conseil d'Administration a défini les nouvelles commissions thématiques :

- ↳ Ressources humaines – Gestion Financière
- ↳ Communication
- ↳ Participation – Développement du Pouvoir d'Agir
- ↳ Faire réseau / Projet Fédéral

Le Conseil d'Administration reste décideur. Il fixe les objectifs, puis valide les travaux et propositions que présenteront les différentes commissions lors des séances.

- ✕ Présidente : Odile GOIZET
- ✕ Trésorière : Marie Jo BOURCIER
- ✕ Pilotes des commissions :
 - ↳ Marie Jo BOURCIER
 - ↳ Patrice BALLAND
 - ↳ Sylvain BLANDIN
 - ↳ Anne Marie MENEY-ROLLET



Lors de ce Conseil d'Administration, les membres du Conseil d'Administration se sont positionnés dans ces commissions et ont désigné leurs pilotes.

Commission	Pilote	Membres de la Commission
Ressources Humaines Gestion Financière	Marie Jo Bourcier	Dorine Jambu Jean Pierre Zammit Simone Winckel
Communication	Patrice Balland	Agnès Onclercq Estelle Lemoine Bourgeois Marie Jo Bourcier Simone Winckel
Participation Développement du Pouvoir d'Agir	Sylvain Blandin	Bénédicte Leseq Jean Pierre Zammit Patrice Balland Sandra E Sousa Lucile Quilot
Faire réseau / Projet Fédéral	Anne Marie Meney Rollet	Jérôme Macabey Julie Malherbe Odile GOIZET

■ Le Conseil d'Administration

9 Conseils d'Administration se sont tenus durant l'année 2019, représentant un total de 210 heures.

Les sujets de travail furent nombreux et diversifiés :

↳ Animation de la Vie Sociale :

- ✕ Participation et Pouvoir d'agir des Habitants
- ✕ Impact social
- ✕ SENACS

↳ Partenariat

- ✕ Convention Ville de Dijon
- ✕ Convention CAF
- ✕ Rencontres avec Associations d'Éducation Populaire

↳ Gouvernance / Vitalité Associative

- ✕ Réflexion et stratégie sur les adhésions
- ✕ Modèle socio-économique
- ✕ Mise en place des commissions (rôles des pilotes, fonctionnement...)
- ✕ Règlement intérieur



- ✕ Séminaire de mars 2019 (Rôle politique de l'administrateur)
- ✕ Chargé de mission (profil de poste et recrutement)



Dimension Régionale

- ✕ Union régionale des Centres Sociaux Bourgogne Franche Comté

■ Les Commissions



COMMISSION RESSOURCES HUMAINES - GESTION FINANCIÈRE

En 2019, le travail de la commission gestion financière a été tournée autour de modèle socio-économique de la Fédération 21, et notamment sur le volet des cotisations.

Une étude a donc été faite tout au long de l'année pour analyser la cotisation actuelle et travailler à proposer un nouveau calcul de cotisation et de nouveaux taux d'appel.

Un nouveau calcul et un nouveau taux d'appel font actuellement l'objet d'études et d'analyses et seront proposés lors des prochains travaux du Conseil d'administration, pour une validation future par l'assemblée générale.



COMMISSION COMMUNICATION

La commission communication s'est réunie tout au long de l'année 2019, pour réaliser deux outils à destination des acteurs des centres sociaux, professionnels, élus ou bénévoles :

- ✕ Un livret d'accueil
- ✕ Une mallette

Donner les moyens à chacun d'être porteur du projet politique de la Fédération départementale

Un groupe rédactionnel pour les fiches livrets s'est créé, et a donc pu réaliser tout au long de l'année une série de fiches thématiques.

La commission communication a fait le choix d'un format « fiches » pour ce livret d'accueil, ce qui laisse la possibilité de mettre à jour et donc de recréer ces fiches au fur et à mesure des besoins.



Le livret d'accueil se compose de 8 fiches évolutives :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ↗ Histoire des Centres Sociaux | ↗ Le fédéralisme |
| ↗ Définitions et concepts | ↗ Le réseau 21 |
| ↗ Qu'est-ce qu'un Centre Social ? | ↗ La Fédération 21 |
| ↗ L'agrément « Centre Social » | ↗ Les partenaires institutionnels |

Cette mallette et ces fiches ont été ensuite imprimées par l'imprimerie Coloradoc à Chenôve.



COMMISSION PARTICIPATION ET DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Cette commission s'est réunie tout au long de l'année, représentant ainsi 20 heures de bénévolat pour les membres.

La participation...

Un questionnaire a été établi, et proposé aux centres sociaux, il avait pour finalité de faire un état des lieux des structures sur « comment les centres sociaux se sont approprié la démarche initiée lors des différents cycles sur la participation »



...où en sommes-nous ?

- ↗ Comment les centres sociaux se sont approprié la démarche
- ↗ Repérer les besoins pour accroître les compétences des professionnels
- ↗ La démarche participative sur les territoires :
 - ✕ Former les acteurs – Journée participation de septembre 2019
 - ✕ Portage politique - Manifeste



COMMISSION « FAIRE RÉSEAU » / PROJET FÉDÉRAL

Cette commission avait pour but de travailler à notre nouveau projet fédéral :

- ↗ Bilan du précédent projet
- ↗ Contexte
- ↗ Diagnostic partagé avec les équipes des Centres Sociaux et les partenaires
- ↗ Définition des orientations



SÉMINAIRE DES ADMINISTRATEURS 8 & 9 MARS 2019 – LA BERGERIE

Un groupe d'administrateur s'est mis en place pour travailler à proposer un séminaire à destination de tous les administrateurs de la Fédération 21. Ce séminaire s'est tenu à La Bergerie, les 8 et 9 mars 2019, il a réuni 16 personnes : administrateurs et salariées de la Fédération.



Pourquoi un séminaire ?

- Pour porter une parole politique commune
- Pour être fier d'être administrateur à la Fédération 21
- Pour reposer les fondamentaux
- Pour s'approprier le projet fédéral

Être porteur d'une parole politique qui prend appui et s'articule autour :



- De la Participation
- Du Développement du Pouvoir d'Agir
- D'une société plus juste

Les objectifs :

- ✓ Fédérer le CA / Faire culture commune
- ✓ Favoriser l'interconnaissance
- ✓ S'approprier les différents concepts qui fondent l'action des Centres Sociaux (dignité-solidarité-démocratie et participation et développement du pouvoir d'agir)

En Septembre 2018, le Président de la République a présenté la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Cette stratégie repose sur une gouvernance nouvelle, portée par l'ensemble des parties prenantes, à partir des territoires, permettant aux acteurs d'agir à partir d'objectifs communs.

La stratégie pauvreté est axée autour de 5 engagements :

- **Engagement n 1** : L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté
- **Engagement n 2** : Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants
- **Engagement n 3** : Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes
- **Engagement n 4** : Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- **Engagement n 5** : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

2 administrateurs ainsi que la déléguée, ont participé à des temps de travail autour des thèmes :

- ↪ Centres sociaux et parentalité
- ↪ Participation
- ↪ Travail social



2 salariées
1,7 ETP

4 commissions



22 administrateurs
210 heures

*Du chocolat... généreusement offert
par nos administrateurs*



1 bouilloire



Des litres de thé
et de café en poudre



**Total de 540 heures
Soit 0,30 ETP**

Dans le contexte de la fusion des deux régions Bourgogne et Franche-Comté en janvier 2016, une nouvelle entité a été créée en septembre 2018 : **l'Union régionale de Bourgogne Franche-Comté**. Au regard des nouvelles compétences prises par les Régions, il est nécessaire que les centres sociaux soient considérés et reconnus comme des acteurs indispensables de ces territoires. C'est dans ce contexte qu'il paraît primordial, voire indispensable, de repenser le développement du fédéralisme dans le réseau Bourgogne-Franche-Comté.



Pour cela plusieurs étapes ont été nécessaires. Elles ont été réfléchies lors d'un séminaire au mois d'octobre 2018 et d'un deuxième temps au mois de février 2019 avec l'ensemble des administrateurs de l'UR BFC.

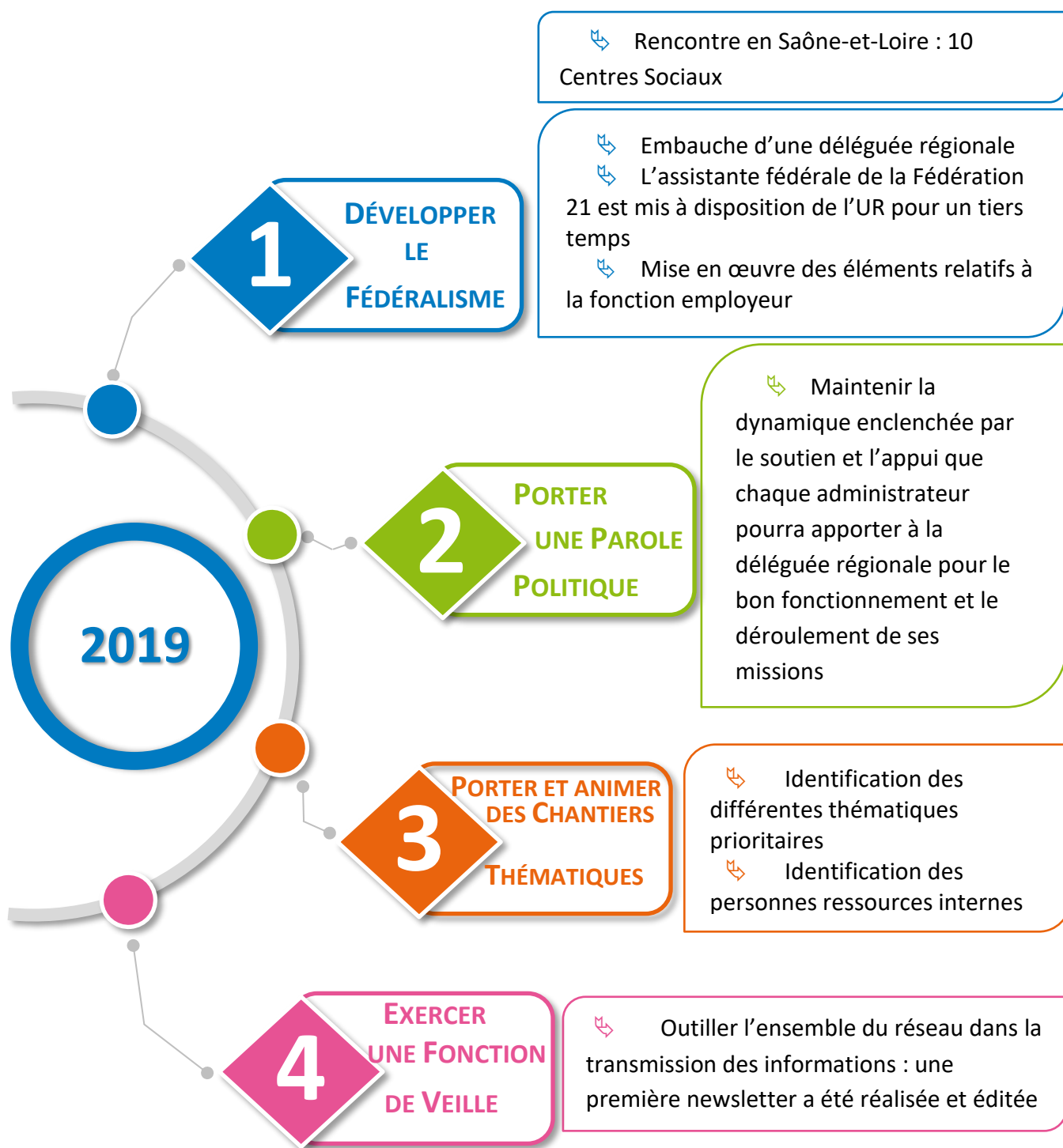
L'UR se veut être un espace collaboratif et coopératif au plus proche de la réalité contextuelle de chaque territoire

Ces temps de travail ont permis de clarifier le projet, de revoir la stratégie à travers l'étude de plusieurs scénarii et de valider la nécessité d'embaucher un délégué régional.

La Fédération 21 au sein de l'Union régionale :

- ➡ 2 salariées de la Fédération 21
- ➡ 4 administrateurs mandatés pour représenter la Fédération 21 au Conseil d'Administration de l'Union régionale, dont 1 vice-présidente





SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) constitue un observatoire des actions conduites par les Centres Sociaux, et qui se définit comme :

- ↳ Un espace de dialogue entre acteurs
- ↳ Un espace de partage d'informations autour des actions, projets et des modes d'organisation
- ↳ Un outil de rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs

Cet observatoire poursuit 4 objectifs principaux :

- ✓ Faire connaître et reconnaître ce que sont les Centres Sociaux
- ✓ Améliorer la lisibilité du travail et des actions des Centres Sociaux
- ✓ Favoriser la reconnaissance des Centres Sociaux dans la négociation avec les partenaires
- ✓ Mutualiser et diffuser des exemples de bonnes pratiques

L'observatoire SENACS se fonde sur le recueil de données quantitatives et qualitatives, au moyen d'une enquête nationale annuelle centrée sur 6 composantes du projet :

- | | |
|--|--------------------|
| ↳ Les données générales de la structure | ↳ Les emplois |
| ↳ Le projet | ↳ Les partenariats |
| ↳ La vitalité démocratique et la gouvernance | ↳ Les finances |

En 2019, le questionnaire a été complété d'un onglet sur l'utilité sociale. Dans un premier temps, c'est la part des achats effectués localement qui ont été interrogés : achats réalisés sur le territoire du centre social. Le second volet de cet item porte sur la mesure du nombre d'emplois indirects que permet le centre social.

**OBSERVATOIRE
DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE**
Bourgogne



www.senacs.fr

SENACS

Cette année, c'est une affiche qui a été élaborée par les 4 Caisses d'Allocations Familiales de Bourgogne et l'Union Régionale des Centres Sociaux.

Chacun des 4 départements a ainsi mis en valeur la participation des habitants, par les données suivantes :

- ↳ Nombre d'habitants associés aux instances de gouvernance pour les Centres Sociaux et les EVS
- ↳ Nombre de bénévoles d'activités
- ↳ Thèmes et actions sur lesquels portent les interventions

des bénévoles

La page intérieure de l'affiche développe les données régionales :

- ↳ Portrait de l'animation sociale en Bourgogne
- ↳ Participation des habitants, acteurs des territoires
- ↳ Ressources humaines et financières
- ↳ Zoom sur les EVS en Bourgogne

95 sur les 101 Centres Sociaux que compte la Bourgogne, ont répondu au questionnaire SENACS en 2018 (87 sur 99 centres sociaux en 2018)

↗ 22 sur 23 en Côte-d'Or, soit 96 %

↗ 33 sur 33 dans la Nièvre, soit 100 %

↗ 27 sur 31 en Saône et Loire, soit 87 %

↗ 14 sur 14 dans l'Yonne, soit 100 %

La Fédération 21 pour SENACS, c'est :

Les 2 salariées

de la Fédération 21

350 heures – 2 mois de travail



- ↗ Mobilisation des structures (relance, information)
- ↗ Participation aux Comités de pilotages régionaux avec les CAF 21, 58, 71 et 89
- ↗ Participation aux groupes de travail nationaux
- ↗ Hotline pour les départements 21, 71 et 89
- ↗ Contrôle de cohérence des données
- ↗ Extraction et analyse des données
- ↗ Élaboration du support de communication en partenariat

SENACS en Côte-d'Or – 23 Centres Sociaux

SENACS 2019 sur les données 2018

LES SALAIRES



679

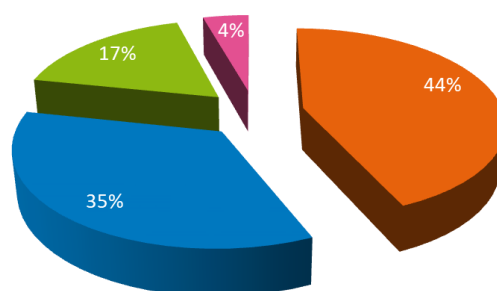
salariés en Côte-d'Or

Soit 355 ETP

2 215 salariés en Bourgogne
Soit 1 296 ETP

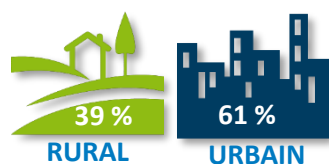
3 407 salariés en Bourgogne Franche-Comté
Soit 1 881 ETP

LES MODES DE GESTION



- Association – 10 centres sociaux
- Municipalité – 8 centres sociaux
- Communauté de Communes – 4 centres sociaux
- CAF – 1 centre social

LE TERRITOIRE



39 % des Centres Sociaux en territoire rural en Côte-d'Or

LES RESSOURCES



En Bourgogne :

- ✓ 42 % des Centres Sociaux en territoire rural
- ✓ 58 % des Centres Sociaux en territoire urbain

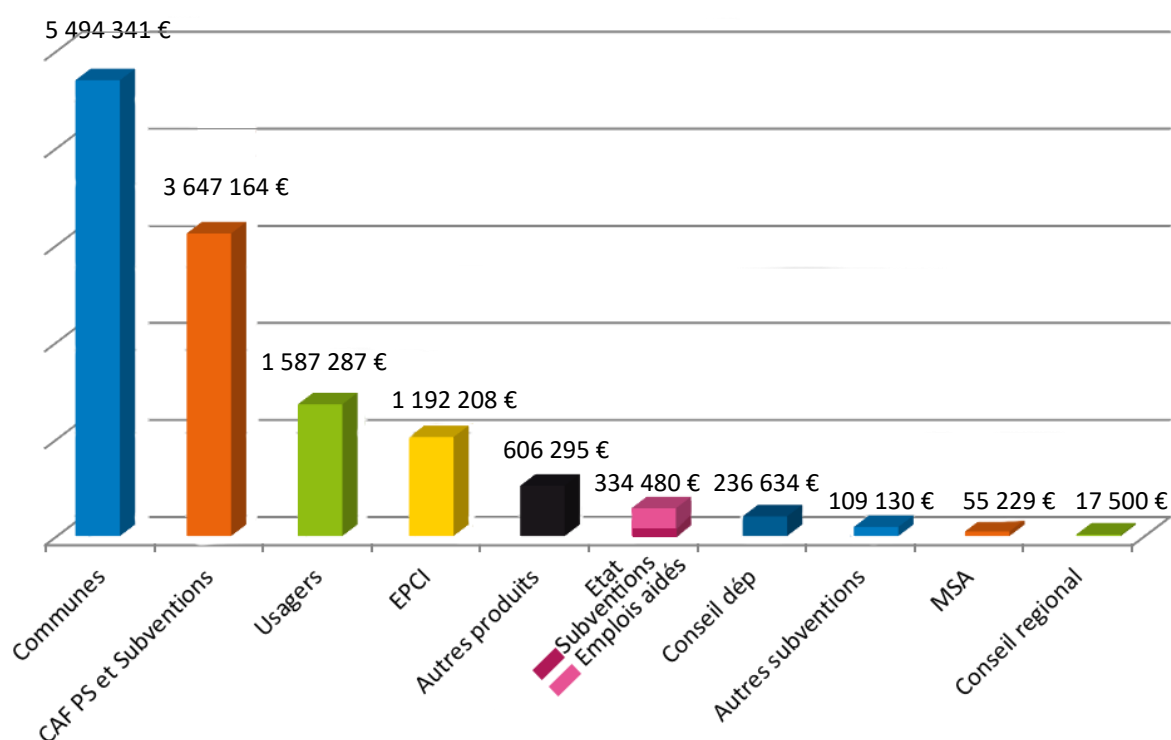
LE BÉNÉVOLAT

Heures de bénévolat en Côte-d'Or :



- ✓ **1 570** bénévoles pour 45 175 heures
- ✓ **433** habitants associés aux instances de gouvernance ou de pilotage du projet pour 12 203 heures

LES FINANCES DANS LES CENTRES SOCIAUX EN CÔTE-D'OR



Montant total des charges des

Centres Sociaux : 13 101 777 €



*Dont 8 735 532 € de charges salariales
(67 %)*



Budget moyen : 603 648 €

Budget médian : 464 467 €

LA CARSAT

CARSAT - Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

Une convention de partenariat existe depuis 2007 entre la CNAV et la Fédération Nationale, elle a pour but de renforcer les actions en direction des personnes âgées. La première convention entre la CARSAT et l'Union Régionale des Centres Sociaux a été signée en 2010.

Les Centres Sociaux identifient de plus en plus la question des personnes âgées dans leur projet social d'animation globale. Ce constat s'articule avec l'évolution démographique, les enjeux liés à la santé et les politiques de développement des territoires.

Les principes de partenariat entre la CARSAT et l'Union Régionale visent la construction d'une stratégie commune, inscrite dans la pluri annualité et la cohérence territoriale.

L'Union Régionale est un relais d'information des dispositifs CARSAT auprès de tous les Centres Sociaux par l'intermédiaire des deux fédérations départementales. Elles communiquent régulièrement, lors de leurs réunions de directeurs, de référents famille sur les dispositifs de la CARSAT en faveur de la prévention du vieillissement.

Elle facilite la circulation de tous les documents CARSAT se rapportant au bien-vieillir, à l'amélioration de l'habitat, au veuvage et aux parcours prévention santé, en direction des Centres Sociaux, qu'ils soient sous CPOM ou non.

Le déploiement des Maisons de Service au Public portées par des Centres Sociaux renforcent la communication des dispositifs et des prestations apportées par la CARSAT Bourgogne-Franche-Comté.

Enfin, l'Union régionale assure la communication à destination du public des actions portées par les centres sociaux via l'outil créé par la CARSAT à cet effet.

SIPAC (Système d'Information pour la Prévention et les Aides Collectives) est un outil de cartographie des actions collectives de prévention et du maintien du lien social.

SIPAC a pour enjeux la promotion du bien vieillir via deux outils :



- ✓ www.pourbienvieillir.fr (PBV)

À l'aide d'une carte interactive, les retraités, leur famille ou les professionnels peuvent rechercher et consulter les actions de prévention et de maintien du lien social proposées par les caisses et leurs partenaires

- ✓ www.partenairesactionssociale.fr



Ce portail intègre un nouveau service permettant aux porteurs de projets de gérer leurs projets d'actions collectives de prévention et de maintien du lien social et de les publier sur le portail « Pour bien vieillir »

Il a pour double objectif de :

- ✓ Mettre en place une cartographie nationale des actions collectives de prévention et de maintien du lien social
- ✓ Promouvoir et recenser les actions collectives auprès des retraités

L'Union régionale est en charge de collecter les informations relatives aux actions collectives mises en place par les Centres sociaux sous CPOM, à destination des seniors et de les saisir sur le site.

L'assistante fédérale de la Fédération 21 est missionnée pour réaliser cette collecte et la saisie des données sur le site partenaire

ACCROITRE LES
COMPETENCES DU RESEAUDEVELOPPER LES
COOPERATIONS

■ La Vie Nationale

50 Fédérations départementales ou régionales, 10 Unions ou coordinations régionales, 1200 Centres sociaux adhérents à la FCSF, témoignent d'un maillage territorial conséquent et a pour missions principales de :

- ↳ **Représenter** et de **communiquer** sur le réseau auprès des pouvoirs publics, des partenaires, des responsables locaux, du grand public, sur la spécificité du projet participatif des centres sociaux, ainsi que sur la richesse et la diversité de son réseau.
- ↳ **Soutenir** le développement des fédérations et des centres existants et d'accompagner à la création de nouveaux centres sociaux, de nouvelles fédérations.
- ↳ **Former** et de **qualifier** les acteurs du réseau, salariés et bénévoles.
- ↳ **Développer** des stratégies politiques et un travail prospectif concernant l'avenir des centres sociaux et socioculturels.

MODERNISER NOS
SYSTEMES

RAPPORT FINANCIER

Ces temps d'échanges et de réflexion renforcent nos capacités d'analyse et de compréhension de l'évolution des politiques publiques.

La multiplicité des sujets abordés permet de pouvoir accompagner au mieux les équipes et en fonction des besoins des territoires (modèles socio-économiques des centres sociaux, impact social mais aussi la place des Habitants sur les Territoires...)

Janvier 2019	Séminaire Cadres Fédéraux
Mars 2019	Rencontres inter-régions
Avril 2019	Séminaire des Assistantes Fédérales
Mai 2019	Assemblée Générale FCSF – Saint Etienne
Octobre 2019	Rencontre des Présidents des Fédérations et UR

RENCONTRES INTER-RÉGIONS – FCSF LE 18 MARS 2019

DEMARCHE FEDERALE. Rappel des objectifs et étapes

À l'heure de la mise en place des grandes régions et des intercommunalités :

- ✓ Comment évolue la gouvernance du réseau fédéral des Centres sociaux ?
- ✓ Comment évoluent les relations avec l'État, les Collectivités, la sphère publique ?
- ✓ Comment évoluent nos relations avec monde associatif, ESS, autres acteurs ?

CANEVAS DE TRAVAIL POUR LA JOURNEE

- ✓ Évolution de votre contexte régional depuis 3 ans ?
- ✓ Mutations dans les relations entre Centres sociaux et avec les politiques ?
- ✓ Mode d'organisation fédérale adopté ? Projets et perspectives ?
- ✓ Atouts et difficultés, Bonnes et mauvaises surprises ?
- ✓ Appui extérieur souhaité ?

- S'accorder sur **ce qui est à mutualiser** et à « faire en commun » au niveau des grandes régions
- Explorer des regroupements de CSX au niveau des métropoles et intercommunalités
- Renouveler **le contingent des administrateurs bénévoles en mesure de s'investir dans le réseau fédéral**
- Prendre en compte **les agendas des Collectivités et de l'État au regard des nôtres**
- Développer **des nouveaux outils de travail numérique**
- Privilégier **la co-construction des projets et des conventions avec les pouvoirs politiques** afin de ne pas être pas instrumentalisés
- Faire **des choix d'alliances**, au regard de l'évolution des coordinations ESS, Éducation Populaire et autres : CRESS (ses « pôles »), CRAJEP, CRIJ, Mouvement Associatif
- Répartir **les ressources bénévoles et professionnelles au regard des 5 niveaux de fédéralisme**, des territoires et des compétences des politiques : quartier/canton, commune/intercommunalité/bassin de vie, département, région, Europe. « On ne peut être partout ». Les forces des Fédérations sont limitées.

SÉMINAIRE DES ASSISTANTES FÉDÉRALES FCSF 4 & 5 AVRIL 2019

Au programme de ces 2 journées :

- Tables infos Word Café
 - ✕ Compta gestion
 - ✕ Communication
 - ✕ Jeunesse
 - ✕ Adhésion reconnaissance
- Le métier d'assistante fédérale : les évolutions des missions et place dans l'équipe
- Atelier valorisation de l'impact social des actions et accompagnement de l'évolution des modèles socio-économiques
- Développement du pouvoir d'agir des habitants, portage politique
- Point FCSF :
 - ✕ Réorganisation interne
 - ✕ AG Saint Etienne
 - ✕ Congrès 2021
 - ✕ Culture Lab





*Surprise de fin de séminaire :
un cours de cuisine*



RENCONTRE DES PRÉSIDENTS DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS FCSF 10 & 11 OCTOBRE 2019

Les enjeux de cette rencontre :

- ✦ Dialoguer et échanger sur quelle vision et quelles perspectives pour le National
- ✦ Réaffirmation d'une parole politique forte, cohérente et base commune au réseau, notamment sur la place des habitants acteurs. Quel est le sens de cette participation ?

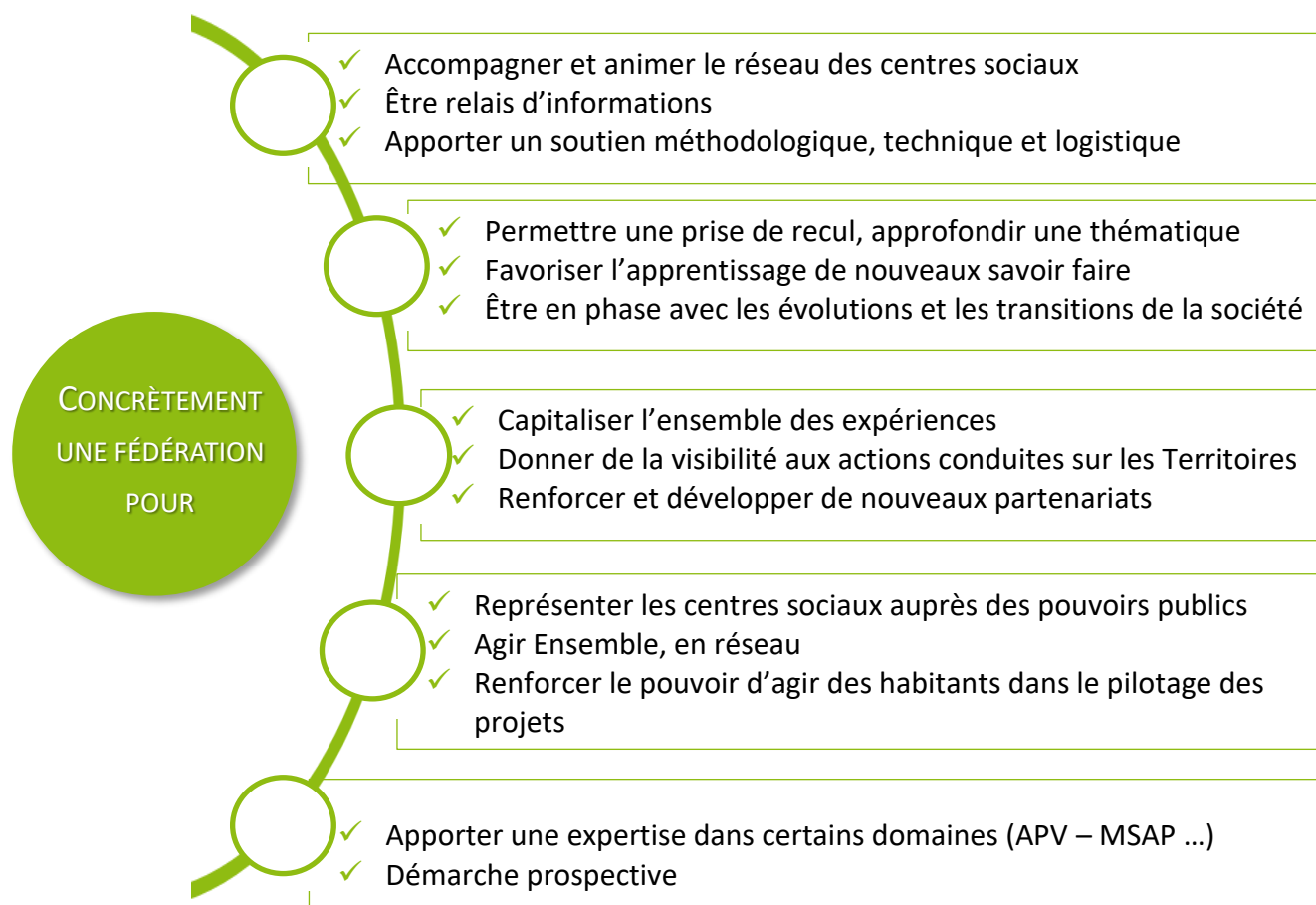


L'objectif de ce temps de travail était de lancer une réflexion sur le fédéralisme : il s'agissait d'anticiper plutôt que de simplement s'adapter ou subir. Il s'agissait également, plus spécifiquement, de poser quelques jalons pour voir comment le réseau devait s'emparer du chantier sur la réforme des organismes de formation



- Missions fédérales de base
- Animation du réseau
- Soutien méthodologique
- Ressource stratégique et essaimage du projet politique

■ Missions fédérales de base



Les missions de la Fédération des Centres Sociaux contribuent à :

- ✕ Initier des rencontres, les animer, les évaluer
- ✕ Mutualiser les expériences réalisées par les Centres
- ✕ Être à l'écoute des non adhérents et promouvoir l'adhésion au réseau
- ✕ Accompagner les mutations nécessaires pour éviter la rupture du lien social, l'accroissement des précarités, l'affrontement des cultures et des générations, l'isolement des plus fragiles, notamment les personnes âgées ...
- ✕ Être dans une démarche prospective pour que les structures s'adaptent aux évolutions sociétales

LES MISSIONS FÉDÉRALES DE BASE



Dynamique de réseau

Au service de l'enrichissement mutuel des bénévoles et professionnel.le.s



Ressource et veille

En organisant la veille partagée et la mutualisation des ressources au sein du réseau



Expertise et soutien

En accompagnant les acteurs des Centres sociaux sur les thématiques qui comptent pour eux



Force politique

En portant la parole des Centres Sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics et des institutions

L'ambition de la Fédération de Côte-d'Or à travers son action est de contribuer à la construction d'une citoyenneté active, à la réduction des inégalités, à la mise en place de davantage de justice sociale et de solidarité.

Trois priorités guident la conduite de ce projet :

- **Renforcer** l'efficacité des interventions par la cohérence des modes d'action et la coopération des acteurs
- **Accompagner** les mutations nécessaires pour éviter la rupture du lien social, l'accroissement des précarités, l'affrontement des cultures et des générations, l'isolement des plus fragiles, notamment les personnes âgées
- **Contribuer** à rendre les habitants acteurs de leur avenir sur leur territoire en dehors de toute considération ethnique, sociale, religieuse

Les Centres Sociaux sont les seuls acteurs locaux polyvalents susceptibles de pouvoir répondre à la plupart des besoins exprimés tant par les habitants que par les institutions. Leur connaissance des problématiques économique, sociale, démographique, générationnelle forge leur expertise sur les besoins territoriaux et les réponses à proposer.

L'ACCOMPAGNEMENT EN CHIFFRES

Ces temps d'échanges et de rencontres permettent de créer une synergie et de mettre en lien les acteurs du réseau.

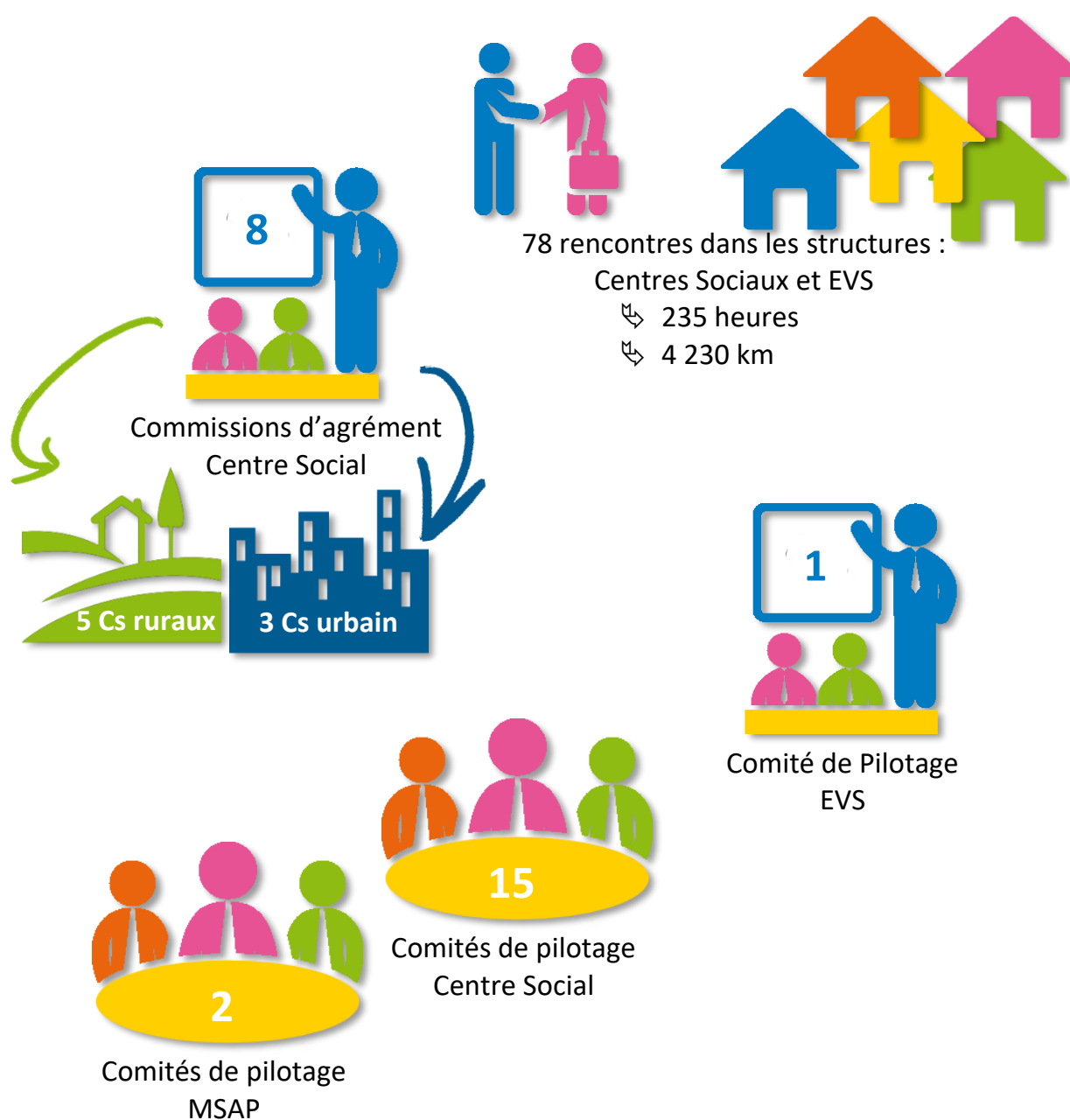
MISSIONS FEDERALES

ACCROITRE LES
COMPETENCES DU RESEAU

DEVELOPPER LES
COOPERATIONS

MODERNISER NOS
SYSTEMES

RAPPORT FINANCIER



THÉMATIQUES ABORDÉES



Appui politiques publiques
Animation globale
Parentalité
Vieillesse
Stratégie pauvreté

- ↳ Accompagnement au renouvellement du projet social
- ↳ Appui méthodologique
- ↳ Soutien aux équipes
- ↳ Soutien technique et logistique

- ↳ Assemblée Générale,
- ↳ Vœux,
- ↳ Inauguration de nouveaux locaux

- ↳ Rencontres avec les partenaires
- ↳ Rencontres avec les élus
- ↳ Appui

- ↳ Appui aux orientations stratégiques des centres
- ↳ Recrutement (Référént Famille, Directeur)
- ↳ Échanges, prise de hauteur....
- ↳ Expertise sur certaines thématiques

- ↳ Comités de pilotages
 - ✕ Centre Social
 - ✕ Evs
 - ✕ MSAP"
- ↳ Commissions d'agrément

Le cœur de métier d'une fédération consiste à animer le réseau, à l'accompagner dans la mise en place de ses projets en articulation avec les différents acteurs du Territoire et à défendre et promouvoir la place des habitants pour davantage de citoyenneté et de cohésion sociale.

La Fédération des Centres Sociaux organise tout au long de l'année des temps de rencontres entre les différents acteurs du réseau. Les objectifs de ces temps sont avant tout le partage d'informations, les échanges de pratiques et les réflexions partagées sur des thèmes définis en fonction de l'actualité.

Des séances de travail régulières se déroulent à chaque fois dans un centre différent tant en milieu rural qu'urbain.

ANIMATION DE RÉSEAU :

Directeurs  5 Réunions	Thématiques abordées ✕ Échanges de pratiques ✕ Place des bénévoles ✕ Participation et Pouvoir d'agir ✕ Laïcité (intervention CAF) ✕ Présentation CTG par la CAF ✕ Intervention sur les modèles socio-économique par la fédé nationale
Référent Famille  4 Réunions	Thématiques abordées ✕ Échanges de pratiques ✕ Mission Référent Famille ✕ Présentation plateforme Handicap ✕ Les écrans ✕ Vacances ✕ Présentation dispositif CLAS et REAAP ✕ Quinzaine de la Parentalité
Agent d'accueil  1 Réunion	Thématiques abordées ✕ Relancer le réseau ✕ Faire connaissance ✕ Créer une dynamique

① Permettre aux référents famille d'acquérir un positionnement et des postures adaptées au développement d'un projet famille qui soit mobilisateur de la participation des familles et des partenaires territoriaux :

- ✕ Appréhender et acquérir de nouveaux Savoir Être et Savoir Faire sur la mobilisation/participation, développement du pouvoir d'agir.
- ✕ Adapter sa posture professionnelle et acquérir une méthode et des outils pour développer une animation territoriale de projet parentalité mobilisant l'active participation des familles et des partenaires.

② Permettre aux professionnels de développer les pratiques d'aller- vers, hors les murs pour investir l'espace public comme support de mobilisation :

- ✕ Développer les postures de la mobilisation
- ✕ Acquérir des outils pour faire de la démarche prospective et être force de proposition dans le projet du centre et le projet parentalité territorial.
- ✕ Identifier et mesurer les positionnements et postures d'un référent famille pour être moteur du projet famille

③ Être dans une dynamique participative pour favoriser le Développement du Pouvoir d'Agir des habitants :

- ✕ Connaître le cadre théorique et pratique de la participation des habitants et des partenaires dans le projet parentalité du territoire.
- ✕ Acquérir les bases pour un projet famille territorial construit en transversalité au sein d'une équipe.
- ✕ Découvrir, expérimenter des outils de la participation et les utiliser en équipe.
- ✕ Acquérir une méthodologie de construction d'un projet parentalité en équipe, en partenariat territorial, mobilisant les familles et les acteurs locaux dans une co-construction.
- ✕ Comprendre les différents niveaux de la participation et du pouvoir d'agir.
- ✕ Repérer et acquérir les postures du référent famille, animateur participatif.

④ Comprendre les enjeux Développement Social Local et en appréhender la méthodologie :

- ✕ Mesurer la différence entre un projet famille ACF et un projet générant du Développement social local sur les questions de parentalité.
- ✕ Développer une méthode pour impliquer tous les acteurs concernés par le projet.

⑤ Mieux définir l'évaluation et mesurer l'impact du projet :

- ✕ Passer de la méthodologie d'évaluation classique à la mesure d'impact social participative du projet famille parentalité.
- ✕ Méthodologie de l'évaluation et de mesure d'impact social sous des formes mobilisatrices de l'équipe, des familles, des partenaires.
- ✕ Oser expérimenter des techniques d'évaluation participatives, innovantes allant vers et développant le pouvoir d'agir.

Soutien méthodologique

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES DE QUARTIER

Suite à une étude menée sur les équipements de proximité, la ville de Dijon a souhaité mettre en place un Schéma de Développement des Structures de Quartiers sur la période 2015 – 2019

- 2016 : Phase de restructuration et de projet méthodologique
- 2017 : procédure agrément Centre Social
- 2018 et 2019 : poursuite de la Procédure agrément Centre Social

Les agréments obtenus en 2019 :

Structure	Quartier	Porteur du projet	Agrément et durée
Maison Maladière	Balzac Maladière	FFMJC	13/02/2019 3 ans
Le Tempo	Chevreuil Parc	Fédération Léo Lagrange	14/10/2019 4 ans

Les agréments en cours en 2019 :

Structure	Quartier	Porteur du Projet	
Maison Phare	Fontaine d'Ouche	FFMJC	Comité Pilotage
Espace Baudelaire	Varennes Toison d'Or	Fédération Léo Lagrange	Comité Pilotage
MJC CS Les Bourroches	Bourroche	Asso locale MJC	Comité Pilotage
MJC CS Montchapet	Montchapet	Asso locale MJC	Comité Pilotage
CS Les Grésilles	Grésilles	CAF	Comité Pilotage

Les agréments à venir :

Quartier	Porteur de Projet	
Centre-Ville	Cercle Laïque Dijonnais	Accompagnement pour agrément EVS en vue de l'agrément CS en 2020
Mansart Université	Fédération Léo Lagrange	Accompagnement pour agrément EVS en vue de l'agrément CS

50	Interventions dans les structures : ✓ Accompagnement méthodologique ✓ Appui technique et budgétaire ✓ Expertise
5	Comités de pilotage
2	Commissions d'agrément
1	Convention de partenariat pluriannuelle d'objectifs et de de moyens avec la Ville de Dijon

Au regard de l'accompagnement effectué auprès de l'ensemble des différentes structures de proximité et du partenariat noué avec la Ville de Dijon, **une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens** sur 3 ans a été signée.

Elle s'articule autour des objectifs suivants :

- ✎ Participer à l'accompagnement institutionnel, technique et pédagogique des Directeurs, de l'ensemble des acteurs professionnels et bénévoles, des structures de quartier Dijonnaises, de leurs équipes et Conseils d'Administration ;
- ✎ Aider au montage et à l'actualisation des projets d'animation de la vie sociale des structures de quartier ;
- ✎ En référence à la circulaire CNAF du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale et aux orientations nationales de la fédération nationale des centres sociaux :
 - Favoriser la citoyenneté par une dynamique participative en direction de l'ensemble des acteurs des structures de l'animation de la vie sociale ;
 - Soutenir l'appropriation et favoriser le développement du « pouvoir d'agir » des habitants dans le renouvellement des pratiques ;
- ✎ Accroître les compétences de l'ensemble des acteurs par :
 - Des temps d'animation
 - De la formation

Ressource stratégique et essaimage du projet politique

La fédération des centres sociaux est l'interlocutrice privilégiée de toutes les institutions partenaires et collectivités. Elle s'inscrit dans une démarche départementale mais aussi locale en fonction des besoins de chaque territoire.

Cette dimension prospective permet aux centres sociaux de pouvoir s'adapter aux évolutions territoriales et sociétales en lien avec les politiques publiques.

ACTIONS COLLECTIVES, TERRITOIRES, USAGERS ET LE TRAVAIL SOCIAL DANS TOUT ÇA ?



Dans le cadre du partenariat et de la convention qui lie depuis de nombreuses années le Conseil Départemental et la Fédération des Centres Sociaux, une journée de formation professionnelle à destination des agents du département a été organisée.

La Fédération, de part son expertise et son approche participative a été sollicitée pour animer cette journée. Le but étant de pouvoir apporter un regard complémentaire, d'interroger et bousculer les pratiques en s'appuyant sur les modalités d'intervention des centres sociaux, où l'Habitant est au cœur des projets !

Les enjeux :

- ✕ Promouvoir l'action collective comme outil de travail social au sein des équipes du département,
- ✕ Contribuer au mieux travailler ensemble en favorisant l'inter connaissance entre les directions du Pôle

Les objectifs :

- ✕ Apporter des concepts théoriques et méthodologiques sur le thème des actions collectives : sa place et son évolution dans le travail social
- ✕ Favoriser la mise en œuvre de l'action collective auprès des usagers

Actions collectives, territoires, usagers et le travail social dans tout ça ?

Journée de formation professionnelle
Éclairages théoriques et retours d'expériences
Pôle Solidarités



PROGRAMME

Jeudi 12 décembre 2019
Salle d'Honneur
Cité H. Berger - 1 Rue Joseph Tissot
21000 DIJON

De 8h45 à 16h45
Buffet déjeunatoire sur place
Journée organisée avec le concours de la DDHRS, les services du Pôle Solidarités et la Fédération départementale des Centres sociaux

Une occasion de découvrir la richesse et la diversité des projets conduits par les services du Pôle Solidarités, sur tous les territoires et toutes missions confondues.

8h45	Accueil
9h15	Ouverture Mme Christine BARBIER, Directrice Générale Adjointe aux Solidarités Mme Florence MIELLE, déléguée départementale de la Fédération des Centres sociaux
9h30	Évolutions du travail social en lien avec le développement social local : quelle inscription de l'action collective sur un territoire donné ? Mr Alexandre MOINE, Professeur de Géographie à l'Université de Bourgogne FC
10h15	► Témoignage de Mr Mathieu DEPOIT, Directeur de la Maison Phare, Dijon
10h50	Quelle place pour l'usager dans les actions collectives ? Comment rendre l'usager acteur de la construction du projet ? Mme Odile BOUDOT, psychologue du travail, formatrice et spécialiste des actions collectives dans le domaine médico-social
11h45	► Des pieds et des mains - Témoignage de l'ASCO Beaune-Nolay
12h	Buffet déjeunatoire sur place
13h15	► Spectacle et témoignages de l'Atelier Danse « La petite bulle » de l'ASCO Talant
13h45	Méthodologie de projet : les étapes clés Mr PABROT, Chef d'Agence ASCO Genlis, Mme ACHOTTE, Mme PORTOISE, Mme AUEROT Bibliothèques Culture Sport
14h25	► La petite pause - Témoignage de l'ASCO Dijon-Maladière ► Café des aidants - Témoignage de RESEDA et APA-NAIA Montbard
14h45	L'impact social envers le participant et l'évaluation d'un projet d'action collective ? Mme Florence MIELLE, déléguée départementale de la Fédération des Centres sociaux et formatrice à l'ITISS
15h30	► Budget et Toi ? - Témoignage de l'ASCO Genlis - St Jean de Losne ► AdoSport - Témoignage de l'ASCO de Montbard
15h50	► Ouf Alesia Trail - Retours des participants Eco Dérouille - Témoignage de l'ASCO de Chevigny
16h15	Des outils pour déployer les actions collectives au Conseil Départemental de la Côte-d'Or ? Guide de référence et Espace Collaboratif
16h30	Clôture de la journée

INSCRIVEZ-VOUS

auprès de votre secrétaire de service ou assistante de gestion après accord de votre responsable hiérarchique avant le 29 novembre 2019

La fédération de par sa mission de veille doit être à l'interface entre la déclinaison des politiques publiques et l'accompagnement des centres sociaux afin que ceux-ci puissent être toujours au plus près des besoins des habitants et dans « les attendus » des partenaires.

ESSAÏER LE PROJET POLITIQUE DES CENTRES SOCIAUX

Place des habitants sur les territoires à travers une démarche participative

INTERVENTION À L'IRTESS DE BOURGOGNE

Notre expertise en termes de démarche participative commence à être reconnue : l'IRTESS a sollicité la Fédération 21 pour les thématiques suivantes :

- ✖ Travail social, initiatives citoyennes et développement territorial

Quelles pratiques pour le développement social ? compétences, postures, méthodologies...

- ✖ Étudiants DEIS et Master

Démarche participative et pratiques professionnelles

- ✖ Participation et animation d'un atelier lors de la journée (12 Février 2019)

« Coopération territoriale et inclusion sociale : comment favoriser le pouvoir d'agir des territoires ? »

INTERVENTION MFR

Intervention auprès des étudiants « Développement Animation des Territoires Ruraux »

- ✖ L'histoire des centres sociaux
- ✖ Le cadre d'intervention des centres sociaux et leurs valeurs
- ✖ Fonctionnement d'un centre social
- ✖ Les centres sociaux en Côte d'Or

INTERVENTION FRANCAS

Intervention auprès des étudiants DESJEPS

Mention : Direction de structure socio-éducative ou sportive

Spécialité : « Animation socio-éducative ou culturelle »

Titre intervention : **Les démarches participatives**

Objectif : Être capable de mettre en place des démarches participatives au sein de sa structure.

Contenu :

- ✕ Définition et enjeux de la démarche participative ;
- ✕ Pour qui et avec qui : public, salariés, élus, etc. ?
- ✕ Les différentes formes de démarche participative ;
- ✕ Construire et animer une démarche participative ;
- ✕ Les outils d'animation.

SERVICES CIVIQUES



Depuis 2010, la Fédération des Centres Sociaux porte l'agrément Service civique, et met à disposition des jeunes en Service Civique dans les Centres Sociaux adhérents

Les jeunes sont suivis par un tuteur dans le centre d'accueil. Florence Mielle rencontre les jeunes en service civique pour leur entrée dans le centre, au minimum une fois au cours de leur service et à la fin pour un bilan.

Les Services civiques en cours en 2019 :

Centre Social	Mission du jeune	Fin de la mission
Semur en Auxois	✎ Valoriser la vie du quartier et de ses habitants à travers l'usage des outils numériques dans une démarche participative	Août 2019
Semur en Auxois	✎ Valoriser la vie du quartier et de ses habitants à travers l'usage des outils numériques dans une démarche participative	Septembre 2019
Semur en Auxois	✎ Encourager les habitants à participer à des activités culturelles ou de loisirs	Septembre 2019

Semur en Auxois	 Encourager la prise de parole et la participation des habitants à un projet de centre social	Mai 2020
Semur en Auxois	 Valoriser la vie du quartier et de ses habitants à travers l'usage des outils numériques dans une démarche participative	Mai 2020

La formation Civique et Citoyenne est obligatoire pour tous les jeunes accueillis en service civique. Elle est mutualisée et organisée par la Fédération Nationale.



Accroître les compétences du réseau

Élever le niveau de qualification

- Participation et Pouvoir d'Agir
- Impact social
- Accompagner l'évolution des MSE
- Séminaire Conseil Administration

ELEVER LE NIVEAU DE QUALIFICATION

Dans un contexte en pleine évolution, la formation des acteurs est essentielle. Les Centres Sociaux, comme toutes les institutions sont confrontés à de nouvelles mutations environnementales, numériques, économiques, institutionnelles qui nécessitent des compétences nouvelles ou renforcées.

■ Participation et Pouvoir d'agir

La participation des habitants constitue l'existence même du projet centre social. Que ce soit en tant qu'adhérents, administrateurs ou partenaires d'un centre social, les habitants participent à la vie de leur quartier et favorisent le développement social.

Vivre ensemble et prendre en compte les envies de chacun implique que les habitants soient engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets. Parce qu'ils sont les mieux placés pour agir sur ce qu'ils veulent changer dans leur quartier, ils deviennent acteurs de leur propre évolution.

Le centre social favorise cette participation et développe la responsabilisation des personnes face aux enjeux du quotidien. C'est un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par les habitants d'un territoire.

La participation des habitants est rendue possible par l'accompagnement des bénévoles et salariés des centres sociaux. En analysant les situations locales des quartiers et en cernant mieux les besoins des habitants, tout le monde est gagnant. Les centres s'investissent selon une politique propre à leur territoire et les habitants se sentent valorisés parce qu'on prend le temps de les écouter et de construire avec eux. Les projets proposés jouent un rôle dans l'émancipation et l'épanouissement de celles et ceux qui y participent... »

La Fédération Départementale des centres sociaux de Côte-d'Or se constitue comme le socle d'appui et de soutien auprès des centres sociaux qui déploient avec et auprès des habitants des actions de proximité dans le cadre de l'Animation de la Vie Sociale.

La dynamique de mobilisation des habitants et la conduite des actions prennent donc appui sur leur pouvoir d'agir.

Pour la fédération, un Centre Social est « un foyer d'initiatives portés par les habitants associés et appuyés par une équipe de professionnels, capable de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire »

ÉTAT DES LIEUX

Depuis 2016, la fédération réunit les acteurs autour de la démarche participative :

Culture commune :

- ✕ Définition du concept de la participation
- ✕ Le centre social est une pépinière de réflexion citoyenne : la participation au cœur des pratiques des centres sociaux



- ✓ Poursuivre la démarche participative
- ✓ Renforcer les compétences des acteurs (professionnels, bénévoles, élus)
- ✓ Enrichir/développer de nouvelles postures professionnelles favorisant le pouvoir d'agir des habitants

Gouvernance au sein de la Fédé - Mise en place des commissions :

La participation comme outil de gouvernance où chacun peut prendre des responsabilités



Légitimer par une expérimentation en interne de la démarche participative

Travail auprès des élus locaux



- ✓ Renforcer les liens entre élus et centre social pour une connaissance commune et un diagnostic partagé
- ✓ Asseoir la place des centres sociaux sur les territoires comme outils de cohésion sociale et co-acteurs des politiques publiques

LA PARTICIPATION POUR LES PROS

Comment passer de la Participation au pouvoir d'agir des habitants

Vendredi 20 Septembre 2019

MJC Centre Social Chenôve



De la participation au pouvoir d'agir !

La Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or a organisé une journée à destination des professionnels :

"De la participation au pouvoir d'agir",

le vendredi 20 Septembre 2019 à la MJC de Chenôve, avec la participation de Jean-Luc Grosbois, délégué national FCSF, en charge de la qualification des acteurs, et sous le regard humoristique de la LISA 21.

Au programme durant la journée, en ateliers comme en plénières : culture commune autour du développement du pouvoir d'agir, éducation populaire, citoyenneté, postures professionnelles.

Rappel sur les enjeux de cette journée

- ✗ Bousculer les pratiques
- ✗ Interroger les postures professionnelles



21 Centres Sociaux

- ✗ 20 en Côte-d'Or
- ✗ 1 dans l'Yonne

Objectifs opérationnels

- ✗ Avoir le même niveau d'information pour l'ensemble des professionnels
- ✗ Poursuivre la démarche avec les Centres Sociaux « prêts à aller plus loin » (à l'issue de la journée)
- ✗ Ouvrir sur une future formation FAVE (perspectives)

Quelques chiffres :



66 participants

Répartition des professionnels

	QUALITÉ	NOMBRE
Administrateur - stagiaire		2
Agent d'accueil		6
Animateur socio culturel		14
Animateur Jeunesse		3
Animateur Seniors/MSAP		2
Administratif / Comptable		4
Référent Famille		19
Directeur / Directeur Adjoint		16



QUALITATIF :

- ✓ Renforce la dimension Réseau
- ✓ Crée du lien entre les professionnels
- ✓ Remise en question des pratiques professionnelles et comment les améliorer ?
- ✓ Importance de ces temps de réflexions partagées sur ses pratiques
- ✗ Aller Vers

✗ Sortir des murs

- ✓ Bien identifier les postures pour mieux répondre aux besoins des habitants :
 - ✗ Le développement du pouvoir d'agir nécessite vraiment d'analyser et d'échanger sur les pratiques professionnelles
 - ✗ Rendre les habitants acteurs de la vie locale
 - ✗ Habitants Experts

PERSPECTIVES

Poursuite de la démarche pour que les habitants soient acteurs de la vie locale pour davantage de cohésion sociale et de vivre ensemble

Accompagner les acteurs des Centres Sociaux dans de nouvelles postures professionnelles



Accompagner techniquement les acteurs de l'animation de la vie sociale Renforcer les compétences des acteurs

L'évolution des modèles socio-économiques, la nécessité pour les centres sociaux de devoir renforcer leur légitimité et démontrer leur rôle et leur utilité sur les territoires

ÉTAT DES LIEUX

- ✗ Le centre social crée de la valeur ajoutée sur son territoire
- ✗ Contours flous sur l'impact social pour les professionnels et les administrateurs de la fédé
- ✗ L'équilibre financier des structures AVS est sans cesse réinterrogé

OBJECTIFS

- ✓ Clarifier le concept d'impact social et comprendre son importance
- ✓ Faire culture commune
- ✓ S'approprier un langage commun



Mesure de l'Impact Social : Pour quoi ? Comment faire ?

Dans le cadre du Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale, une journée de réflexion et d'échanges est organisée le **7 Novembre 2019** en présence de La Fonda et des directeurs de Centres Sociaux de la Drôme et de Seine-Maritime.
Des informations complémentaires vous seront communiquées à la rentrée.

COMMENT ÉVALUER L'IMPACT SOCIAL DES STRUCTURES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Journée à destination de l'ensemble des
professionnels de l'animation de la vie
sociale

Jeudi 7 Novembre 2019

Centre de Rencontres Internationales
DIJON

La mesure de l'impact social est devenue, pour les structures de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) un **enjeu majeur** : développement de dispositifs de pilotage adaptés afin de sécuriser les financements, maintien des partenariats, valorisation de l'action des salariés et des bénévoles, communication...

Dans ce cadre, les équipements de l'AVS sont fréquemment incités à démontrer leur capacité à générer une plus-value et une utilité sociale.

Cette journée, organisée par **les acteurs du Schéma directeur de l'animation de la vie sociale (Sdavs) en partenariat avec la Fonda**, a eu pour objectifs de :

- ✓ Faire culture commune autour de l'impact social
- ✓ S'approprier un langage commun
- ✓ Clarifier le concept et comprendre son importance
- ✓ Être dans une démarche partagée

Quelques chiffres :



83 participants

22 directeurs | 8 animateurs

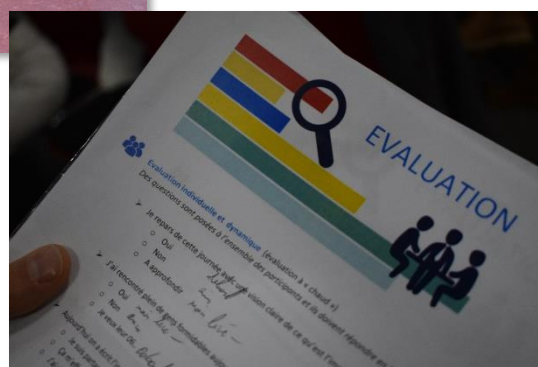
15 référents familles | 1 Agent administratif



- x 25 Centres Sociaux
- x 2 EVS
- x MSA
- x CAF
- x Conseil départemental

QUALITATIF :

- ✓ Nombreux échanges
- ✓ Nouvelle approche de l'évaluation et mesure de l'impact par une approche diversifiée (travaux de groupe et retours d'expériences)
- ✓ 1^{ère} étape d'un processus, d'une démarche
- ✓ Volonté des partenaires du SDAVS à poursuivre la démarche
- ✓ Complémentarité de démarche entre le pouvoir d'agir des habitants et la mesure d'impact social



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES CENTRES SOCIAUX

Temps de travail Comité des Directeurs

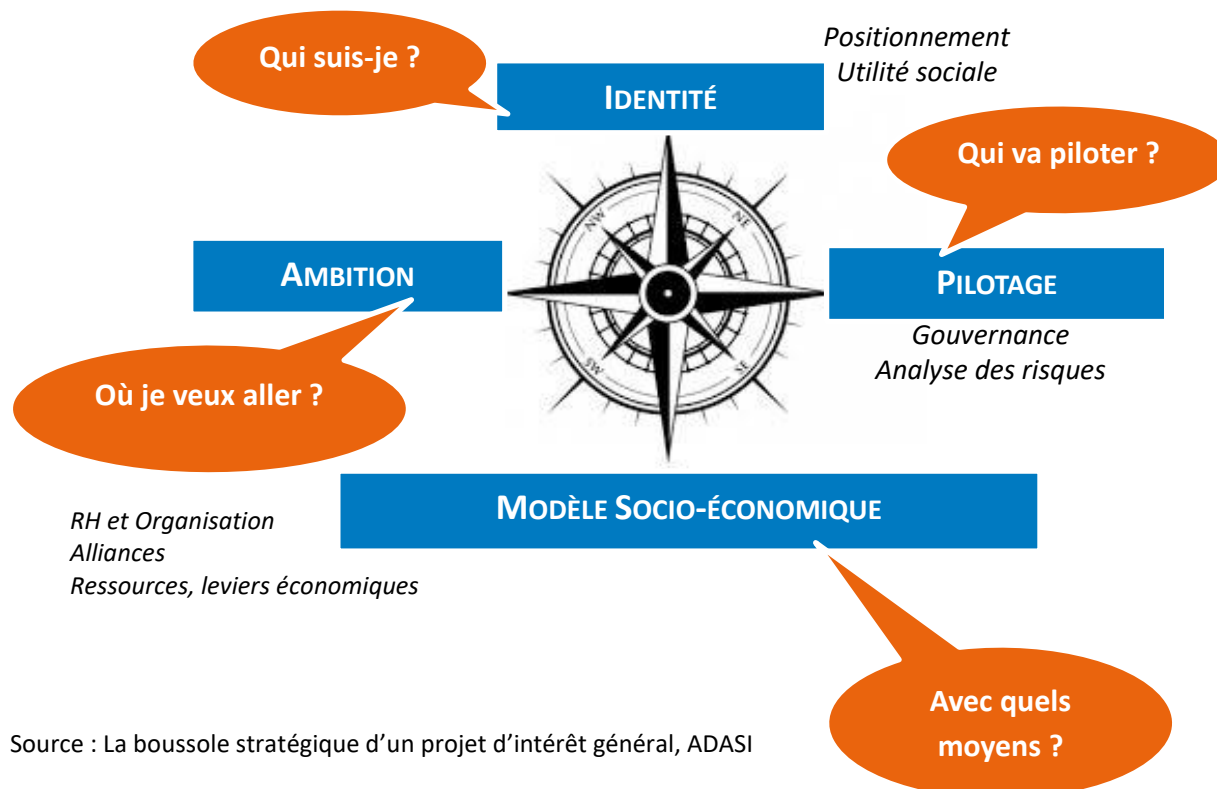
Vendredi 22 Mars 2019
Centre Social Montbard

Quelle place pour le modèle socio-économique ?

Organisé en partenariat avec la
Fédération nationale des Centres
Sociaux

Objectifs :

- ✗ Permettre l'appropriation des enjeux, des éléments politiques et des leviers des modèles socio-économiques
- ✗ Outiller sur l'analyse de son modèle socio-économique et une lecture « critique » de son modèle
- ✗ Esquisser des perspectives d'ingrédients d'un chantier fédéral prenant appui sur ou plusieurs leviers
- ✗ Favoriser l'appropriation des « communs » entre centres sociaux collectivités et centres sociaux associatifs (et des éléments à « modifier » dans le discours)



■ Séminaire du Conseil d'Administration – 8 & 9 Mars 2019

Un groupe d'administrateur s'est mis en place pour travailler à proposer un séminaire à destination de tous les administrateurs de la Fédération 21.

Ce séminaire s'est tenu à La Bergerie, les 8 et 9 mars 2019, il a réuni 16 personnes : administrateurs et salariées de la Fédération.

Organisation des 2 jours de séminaire

Les thématiques à aborder :

- ✎ Valeurs fondatrices des Centres sociaux
- ✎ Rôles et missions d'une FD
- ✎ Rôles des administrateurs
- ✎ Participation et DPA



De nombreux outils et techniques

d'animations ont été expérimentés durant ces deux jours :

- ✎ Mots à placer (tirés au sort en début de séminaire)
- ✎ J'ai besoin de – J'apporte
- ✎ World café
- ✎ Travail en groupe – Ce qui est commun, ce qui ne l'est pas – Points communs, complémentarité, ce qui oppose
- ✎ Fish ball autour de 3 phrases
- ✎ Bouche à oreille



- ✎ Jeu de rôle - Mise en situation à partir de scénettes imposées – Improvisation
- ✎ Évaluation à partir de cartes



Développer les coopérations

■ Être identifié comme interlocuteur par les institutions et les collectivités territoriales

■ Être identifié comme interlocuteur par les institutions et les collectivités territoriales

LES CONVENTIONS AVEC LES PARTENAIRES SIGNATAIRES DE LA CHARTE

👉 Le Conseil Départemental de la Côte-d'Or

La convention signée en 2019 avec le Conseil Départemental s'appuie sur la poursuite de la mise en œuvre de la Charte de qualité signée entre le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité sociale agricole et notre Fédération.

Dans cette convention, le Conseil Départemental réaffirme son soutien aux réseaux des centres sociaux pour l'année 2019. L'aide globale est maintenue au niveau de la précédente convention (280 000 €) dont 50 000 € pour la Fédération qui s'engage sur plusieurs objectifs :

- ✓ Accompagner les Centres Sociaux dans la création de nouveaux projets (tant dans leur phase de définition que lors de leur mise en œuvre) à la demande des structures porteuses, sous la forme de prestation de service
- ✓ Répondre aux besoins de chaque Centre Social sur un plan technique
- ✓ Étendre son périmètre d'action au niveau régional en renforçant les mutualisations de moyens et les articulations possibles avec les autres Fédérations départementales
- ✓ Rechercher des financements diversifiés en répondant aux appels à projets correspondant à l'objet social de la Fédération
- ✓ Contribuer à la mise en place des nouvelles orientations de la circulaire CNAF sur l'animation de la vie sociale, notamment dans l'accompagnement des personnels dans la qualification professionnelle.

Acteurs de la vie locale sur les territoires, les Centres Sociaux sont bien souvent les seuls équipements polyvalents de proximité au service des habitants. À ce titre, dans une démarche de développement social local, ils proposent, en association avec l'ensemble des acteurs du territoire, des réponses innovantes et adaptées aux besoins de tous les habitants, tant en termes d'accès aux droits et services que dans l'accompagnement proposé. C'est particulièrement vrai des Centres Sociaux ruraux qui favorisent l'insertion

sociale de tous, notamment des publics les plus éloignés des structures de droit commun, au travers d'actions collectives conduites en partenariat avec les équipes des travailleurs sociaux du Conseil Départemental.

Durant l'année 2019, la Fédération a poursuivi sa démarche d'appui aux Centres Sociaux, en vue de l'adaptation de leurs interventions aux mutations de l'environnement social, économique, démographique, environnemental, institutionnel.

Les territoires sont confrontés à de nombreux enjeux de transition, qu'ils soient économiques, environnementaux, démographiques ou numériques.

La Fédération des Centres Sociaux, dans son approche territoriale, accompagne l'ensemble des Centres Sociaux dans leur capacité à s'adapter aux besoins des territoires en lien avec les politiques publiques, mais aussi dans leur mise en œuvre de la mobilisation et participation citoyenne des habitants.

La fédération n'est pas un acteur direct de l'intervention sur les territoires. **Elle se constitue comme le socle d'appui et de soutien des interventions conçues et conduites par les Centres sociaux dans leur zone géographique.** Son cœur de métier consiste à animer le réseau, à l'accompagner dans la mise en place de ses projets et du « vivre ensemble » en articulation avec les différents partenaires des territoires.

Elle se situe également à l'interface des préoccupations exprimées par les habitants, des réponses formulées par les décideurs institutionnels et des dispositifs initiés par les pouvoirs publics.

La Caisse d'Allocations Familiales de la Côte-d'Or

L'un des éléments fédérateurs des centres sociaux de notre département reste l'agrément CAF ; l'expertise de la Fédération est reconnue, elle est associée à toutes les commissions d'évaluation et à tous les comités de pilotage.

Le Conventionnement avec la CAF est renouvelé régulièrement depuis plus de 10 ans.

Une convention structurelle a été signée en 2018 pour une durée de 3 ans (2018-2020) autour de 2 axes principaux :

Développement d'un soutien fédéral aux centres sociaux

- ✖ Soutenir les fonctions fédérales de base
 - ✓ Lieu ressource et d'appui : stratégique, technique et méthodologique
 - ✓ Plateforme d'animation du réseau
 - ✓ Représentation, promotion des centres sociaux et du fédéralisme
 - ✓ Promotion des paroles collectives
 - ✓ Lieu de veille
- ✖ Appui de la CAF à la fonction fédérale

La Caf met à disposition de la Fédération 21 des informations statistiques afin de lui permettre de mieux appréhender les composantes sociales, démographiques et économiques de territoires d'intervention des structures d'Animation de la Vie Sociale

Développement d'un soutien départemental aux centres sociaux / objectifs partagés

- ✕ Maintenir la qualité de l'intervention des centres sociaux auprès des habitants : accompagnement complémentaire des gestionnaires et des professionnels
- ✕ Renforcer le partenariat autour de l'Animation de la Vie Sociale, assurer la promotion du projet centre social et Espace de Vie Sociale (EVS)
- ✕ Poursuivre la structuration de l'offre d'Animation de la Vie Sociale et soutenir la création des structures AVS

CAF - Subvention exceptionnelle - Convention d'objectifs et de financement / Aide au fonctionnement

Le partenariat entre la CAF de Côte-d'Or et la Fédération de Côte-d'Or est renforcé par une convention 2018 – 2020 d'objectifs et de partenariat.

Pour 2019 -2020, 3 actions prioritaires ont été identifiées dans le cadre de notre partenariat :

- ✕ Participation et pouvoir d'agir
- ✕ L'impact social
- ✕ Développement et animation des EVS

Pour

- ✓ Promouvoir davantage l'Animation de la Vie Sociale,
- ✓ Accroître les compétences des acteurs,
- ✓ Accompagner au développement et maillage des structures de proximité type EVS sur les territoires,
- ✓ Renforcer la place des habitants au pilotage des projets en « *permettant aux personnes d'exercer une plus grande maîtrise sur ce qui est important pour elles, leurs proches, les groupes auxquelles elles s'identifient* » - Yann Le Bossé
- ✓ Et enfin évaluer les changements, la valeur ajoutée sur et pour les territoires mais aussi pour les habitants

La convention 2018 – 2020 permet de :

1. Soutenir les fonctions fédérales de base

➤ La Fédération 21 est un lieu de ressource et d'appui stratégique, technique et méthodologique. À ce titre, la Fédération 21 a participé activement à un groupe de travail AVS, initié par la Caf 21.

Contexte de l'organisation du groupe de travail : différents professionnels de la Caf, associés à la Fédération des Centres Sociaux, se sont regroupés pour faire un état des lieux des questions en cours sur la thématique de l'AVS, au regard des changements récents : nouvel outil PLA, nouvelles circulaires en 2016, Msap dans les centres sociaux.... Plusieurs pistes de travail ont ainsi été identifiées pour répondre à chaque problématique, allant d'une journée de saisie commune sur les nouveaux outils pour répondre au mieux et collectivement à toutes les questions que se posent les acteurs en charge de cet outil, la réalisation de documents de type « Foire aux Questions », jusqu'à la réalisation d'un questionnaire, mettant ainsi en évidence les remarques et difficultés rencontrées par les centres sociaux dans ces domaines.

Ce groupe de travail s'est réuni tout au long de ces deux dernières années.

- La Fédération 21 est une plateforme d'animation du réseau, de nombreuses réunions, temps de travail, rencontres et échanges ont eu lieu tout au long de cette année, en réponse à des besoins ou initiés par la Fédération 21.
- Représentation, promotion des centres sociaux et du fédéralisme
- Promotion des paroles collectives
- Lieu de veille

2. Maintenir la qualité de l'intervention des centres sociaux auprès des habitants

➤ CAF et fédé accompagnent de façon diversifiée mais complémentaire les gestionnaires et les professionnels

3. Renforcer le partenariat autour de l'AVS, assurer la promotion du projet centre social et EVS

➤ Embauche d'une chargée de mission

Afin de contribuer au développement du projet de la Fédération des centres sociaux de Côte-d'Or, la Fédération 21 a décidé d'embaucher une chargée de mission. Estelle LEMOINE BOURGEOIS a rejoint l'équipe fédérale à compter du 17 Février 2020.

Estelle participera à la mise en œuvre du projet fédéral sur les thématiques : **vieillesse, accès aux droits et déploiement des EVS** et se verra confiées **des missions spécifiques** :

➤ **Auprès de la Fédération**

- Participer aux commissions de travail en interne
- Représenter la Fédération par délégation du Président ou du Conseil d'Administration
- Participer à la recherche de financements en lien avec les missions qu'elle conduit

↳ **Auprès des structures de l'Animation de la Vie Sociale**

- Accompagner et animer le réseau sur les thématiques qui lui sont confiées en apportant un appui méthodologique, un soutien technique et logistique
- Apporter son expertise
- Proposer des modalités et contenus de formation adaptés aux besoins

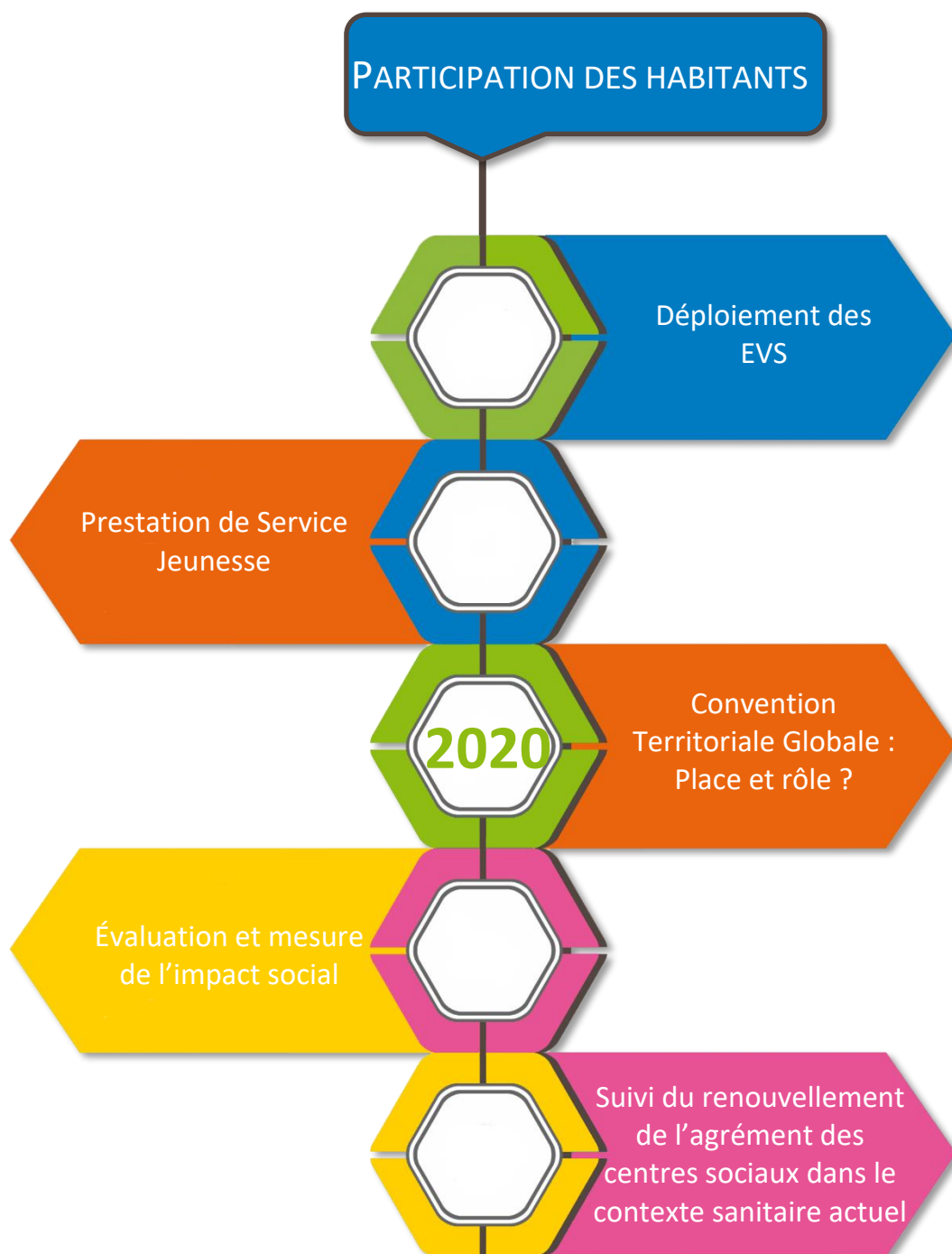
↳ **Auprès des partenaires**

- Rechercher et développer de nouveaux partenariats
- Renforcer les relations avec les différents partenaires, institutionnels, associatifs, publics ou privés dans le cadre des thématiques et orientations définies
- Apporter son expertise, participer et coopérer sur la déclinaison des politiques publiques

4. Animation de réseau

La Fédération 21 poursuit ses missions d'animation de réseau, dans le cadre du SDAVS, du dispositif SENACS auprès des centres sociaux et des EVS du département, et de toutes les structures de la région.

PERSPECTIVES 2020



La Mutualité Sociale Agricole – Convention Service +- MSAP

Afin de favoriser l'accès aux services de proximité et leur qualité, la MSA de Bourgogne et la Fédération des Centres Sociaux s'engagent dans une démarche de partenariat renforcé, en déployant une offre dénommée « Services + » au sein des MSAP gérés par la Fédération 21.



Les objectifs de cette convention :

Dans ce cadre, la MSA Bourgogne et la Fédération des Centres Sociaux partagent les objectifs suivants :

-  Développer la notoriété et l'attractivité des MSAP, notamment auprès des assurés agricoles
-  Créer des animations collectives au sein des MSAP
-  Apporter une offre de services élargie aux ressortissants du régime agricole au sein des Centres Sociaux



Afin de favoriser la collaboration bilatérale, chaque MSAP concernée met à disposition un référent, interlocuteur de celui la MSA. Le référent MSA est invité à participer au comité de pilotage de la MSAP.

Chaque MSAP concernée s'engage à déployer l'offre de Services + et à rendre ses agents disponibles pour participer aux actions de formation nécessaires. Les agents MSAP peuvent également être sollicités pour la mise en place des actions collectives, notamment sur les aspects matériels d'organisation.

L'offre de services des MSAP est constituée :

-  Des missions déclinées dans le « socle » relatives à l'ensemble des MSAP,
-  Des « 'services + « ' proposées par la MSAB dans le cadre du partenariat à savoir l'accompagnement aux téléservices (TLS) disponibles sur le site MSAB.

Formation à destination des agents MSAP : Une formation complète à l'utilisation des téléservices définis a été dispensée aux agents MSAP.

Contenu de la formation :

- ✖ Point sur le rôle des référents MSAB et procédure de sollicitation de ces derniers
- ✖ Utilisation des téléservices retenus par la MSAB
- ✖ Assistance extranauts : en cas de dysfonctionnement sur les TLS ou perte de mot de passe



Des axes de communication ont été définis par la MSAB :

- ✖ Insertion d'articles dans les différents supports de publications : presse régionale agricole, « délégué pour agir » (destiné aux élus MSAB)
- ✖ Information à l'ensemble des salariés MSAB (info via l'Intranet)

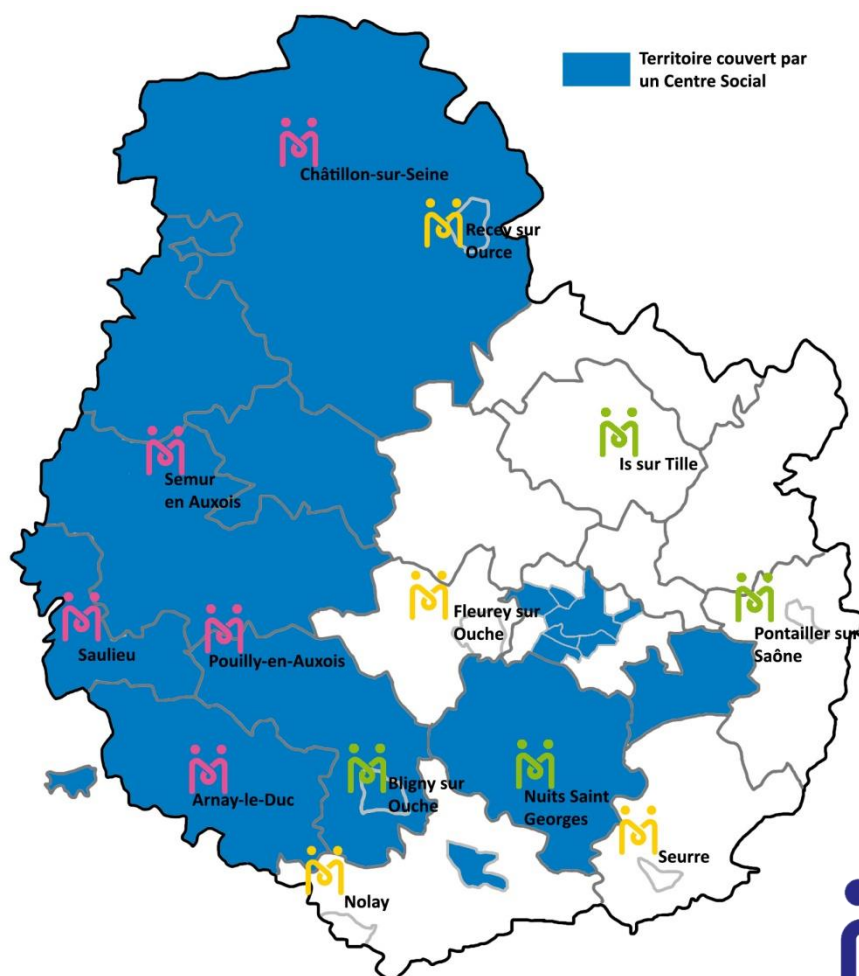
- ✕ Info au réseau des élus MSAB
- ✕ Information pour les adhérents MSAB : sur le site Internet MSAB, lors d'une communication tél ou en accueil physique
- ✕ Mail d'information aux ressortissants extranautes MSAB qui résident dans l'une des communes des communautés de communes des MSAP



Les centres sociaux gestionnaires des MSAP sont des lieux ressources et relais d'information pour les ressortissants du régime agricole sur le territoire.



13 Maisons de Service au Public en Côte-d'Or



MSAP portée par un Centre Social

MSAP portée par une collectivité

MSAP portée par La Poste



LA VIE FEDERALE

MISSIONS FEDERALES

ACCROITRE LES
COMPETENCES DU RESEAU

DEVELOPPER LES
COOPERATIONS

MODERNISER NOS
SYSTEMES

RAPPORT FINANCIER

LES CONVENTIONS AVEC LES AUTRES PARTENAIRES

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Une convention est signée chaque année avec la Direction Régionale des Affaires sanitaires et sociales. Elle a pour objet de marquer le soutien du Ministère de l'emploi et de la solidarité aux missions d'intérêt général qu'assume la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Depuis 2010, et suite à la mise en place de la RGPP, cette convention est transférée auprès de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Localement, cette convention de soutien aux fédérations locales des Centres Sociaux est signée entre la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et la Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or.

Les objectifs retenus sont :

- ✓ Accompagnement de l'évolution des Centres Sociaux
- ✓ Maillage le plus complet possible du territoire
- ✓ Démarches d'appui et de qualification
 -  Développement de la vie associative
 -  Animation de la réflexion et de la communication
 -  Formation des acteurs bénévoles et professionnels
- ✓ Mobilisation des Centres Sociaux sur des thèmes d'actions prioritaires
- ✓ Mise en pratique de la Charte Fédérale Nationale, adoptée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2000

En 2019, cette convention se traduit par un financement de 10 348 €

FONJEP

La Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or dispose d'un ½ poste dans le cadre du quota attribué au réseau des centres sociaux pour les postes d'assistants fédéraux et d'un poste du quota Jeunesse Éducation Populaire. En 2019, ces deux postes ont été renouvelés, l'un pour un montant de 7 107 € et l'autre pour un montant de 3 553,50 €.



Moderniser nos systèmes d'information et de communication

- Rendre visible et identifiable la communication fédérale
- Site Internet
- Newsletters
- Espace Ressources

RENDRE VISIBLE ET IDENTIFIABLE LA COMMUNICATION FEDERALE

En préambule à toute communication, il était nécessaire que la Fédération adopte la charte graphique de la FCSF, utilisant le logo, les couleurs, les pictos et les polices d'écriture de cette charte. Ainsi, rendre visible et identifiable la communication fédérale passe par un visuel commun à tous les Centres Sociaux, et Fédérations.

■ Site Internet

Le site internet de la Fédération propose depuis maintenant plusieurs années de mettre en valeur, tant les événements de la Fédération que ceux des centres sociaux.

La page d'accueil communique sur les actions menées dans les Centres Sociaux, sous forme de mini reportages, de zooms, de brèves, de diaporamas photos ou de films, et évolue avec les actualités régulières des Centres du département ou de la Fédération.



En 2019, les pages ont plus particulièrement été consacrées aux événements de la Fédération, à savoir :

- ✕ Les vœux de la Fédération en Janvier
- ✕ Le séminaire des administrateurs
- ✕ La journée La Participation pour les Nuls
- ✕ La journée Impact Social

D'autres pages ont valorisé des temps de travail, comme le bilan du projet fédéral, notre assemblée générale 2018, la restitution du rapport biennal, les journées de travail avec les différents acteurs du réseau ou la signature du SDAVS.

2020 sera plus longuement consacré à la crise sanitaire due au coronavirus, en allant du partage d'informations formelles très régulier (voire journalier parfois), au partage d'idées, de bonnes pratiques mais également à la création d'un journal de confinement, diffusé quotidiennement sur le site Internet, et dans la page Facebook.



Toutes les newsletters éditées et envoyées au cours de l'année peuvent toujours y être retrouvées.

Le site est également doté d'une page « Les infos du Réseau », espace de communication sur les événements à venir dans les Centres Sociaux du département.

Site internet de la Fédération : www.centres-sociaux-21.fr

■ Newsletters



Relayer l'information auprès des Centres Sociaux et des acteurs locaux nécessitait un outil adapté. La Fédération adresse et diffuse une newsletter tous les trois mois à un large public, acteurs, partenaires, salariés et bénévoles.

Cette newsletter relaie des informations nationales, régionales et départementales, diffuse les appels à projets, rappelle les agendas et transmet des informations du réseau.

En 2019, 3 newsletters ont été diffusées, en Avril, Juillet et Décembre, avec une petite surprise de fin d'année. Chaque Centre Social peut demander à faire diffuser, par ce biais, une information plus spécifique : partage d'évènement, offre d'emploi, formation... cette newsletter se veut relais d'informations de tous les acteurs du réseau.

■ Une page Facebook



En 2018, une page Facebook, au nom de la Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or a été ouverte et relaie avec de nombreuses photos le quotidien de la Fédération. Elle est très active depuis, et relaie régulièrement les informations des événements petits et grands de la Fédération 21...

250 personnes sont abonnées à cette page, partageant, commentant et « likant » régulièrement les messages postés.

Pour nous suivre, liker notre quotidien, ou tout simplement nous laisser un petit commentaire :

<https://www.facebook.com/FederationCentresSociaux21>



@FederationCentresSociaux21

Le kit de communication

La commission communication a réalisé au cours de l'année 2019 une mallette "kit

communication", dans laquelle y sont insérés nombreux documents fédéraux, mais également un livret de communication, composé de 8 fiches évolutives :

Donner les moyens à chacun d'être porteur du projet politique de la Fédération départementale

- ✗ Le fédéralisme
- ✗ Le réseau 21
- ✗ La Fédération 21
- ✗ Les partenaires institutionnels

- ✗ Histoire des Centres Sociaux
- ✗ Définitions et concepts
- ✗ Qu'est-ce qu'un Centre Social ?
- ✗ L'agrément « Centre Social »



Dans cette mallette, seront également disponibles :

- ✗ La Charte fédérale des Centres Sociaux - Texte d'Angers Juin 2000
- ✗ Accord cadre Développement Social Local
- ✗ Document "Pour la laïcité" - La posture éthique des Centres Sociaux
- ✗ Le projet fédéral national
- ✗ Le projet fédéral départemental
- ✗ Le Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale - SDAVS
- ✗ La charte de qualité des Centres Sociaux de Côte-d'Or
- ✗ Les observatoires SENACS
- ✗ Les statuts de la Fédération 21
- ✗ ...





La participation pour les pros
De la participation au pouvoir d'agir !

La Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or a organisé une journée à destination des professionnels : **"De la participation au pouvoir d'agir"**, le vendredi 20 Septembre 2019 à la MJC de Chenôve, avec la participation de Jean-Luc Grosbois, délégué national FCSF, en charge de la qualification des acteurs, et sous le regard humoristique de la LISA 21.

Cette affiche a été réalisée par Catherine Plestan, chargée d'accueil au Centre Social La Ruche de Longvic.



Rapport Financier

- Rapport Expert-Comptable
- Compte de Résultat 2019 et Prévisionnel 2020
- Bilan financier 2019
- Résolutions

■ Rapport Expert-Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de Présentation des comptes annuels de :

Association FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX

Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	213 682,31 €
Produits d'exploitation :	189 001,59 €
Résultat net comptable :	29 176,03 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Talant
Le 24/06/2020

Céline VOLLEREAU
Chef de mission

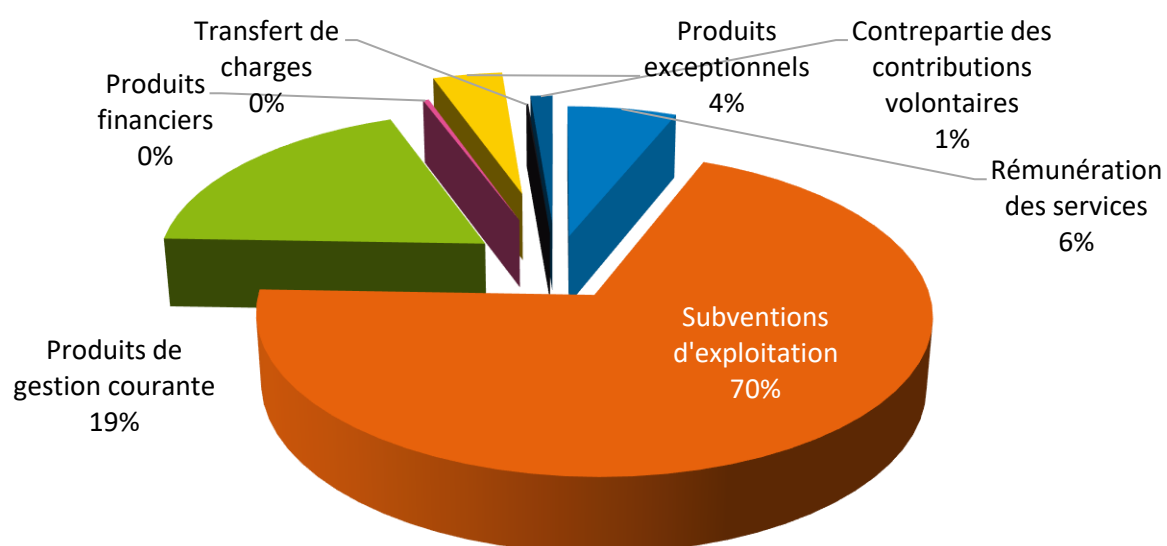
Sophie DE ALMEIDA
Expert-comptable diplômé

■ Compte de Résultat 2019 et Prévisionnel 2020

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2019	Produits	Prévisionnel 2020
70	Rémunération des Services	8 580,00 €	12 223,71 €	14 720,00 €
	Participation		1 065,10 €	
	Participation Union Régionale			
	Conseil Régional de Bourgogne - MSA Bourgogne			
	Remboursement de frais	500,00 €	1 868,18 €	900,00 €
	Convention UR BFC - Administratif	4 430,00 €		10 000,00 €
	Convention Pouilly en Auxois	850,00 €	786,00 €	850,00 €
	Service Civique	2 000,00 €	3 263,33 €	2 000,00 €
	Fosfora	800,00 €	5 241,10 €	970,00 €
74	Subventions d'exploitation	127 500,00 €	139 008,50 €	159 000,00 €
	Subvention CAF Fonctionnement		25 000,00 €	25 000,00 €
	Subvention CAF Exceptionnelle	25 000,00 €	10 000,00 €	30 000,00 €
	Subvention Département	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
	Subvention Ville de Dijon	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
	Subvention Minist. des Affaires Sociales	10 000,00 €	10 348,00 €	10 000,00 €
	FDVA		1 000,00 €	1 500,00 €
	Poste FONJEP Jeunesse et Sports	7 000,00 €	7 107,00 €	7 000,00 €
	Poste FONJEP	3 500,00 €	3 553,50 €	3 500,00 €
75	Produits de gestion courante	38 000,00 €	37 553,38 €	64 500,00 €
	Fonds mutualisé			25 000,00 €
	Cotisations des Centres Part	38 000,00 €	37 553,38 €	39 500,00 €
	Produits divers gestion courante			
76	Produits financiers	350,00 €	676,56 €	500,00 €
	Intérêts LIB	350,00 €	676,56 €	500,00 €
77	Produits exceptionnels		8 000,00 €	
	Produits exceptionnels exercices ant.		8 000,00 €	
79	Transfert de charges	800,00 €	216,00 €	
	Transfert de charges	800,00 €	216,00 €	
87	Contrepartie Contrib. volontaires	1 100,00 €	2 486,40 €	2 500,00 €
	Locaux	1 100,00 €	2 486,40 €	2 500,00 €
TOTAL DES PRODUITS		176 330,00 €	200 164,55 €	241 220,00 €

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS 2019

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2019	Produits 2019	Prévisionnel 2020
70	Rémunération des Services	8 580,00 €	12 223,71 €	14 720,00 €
74	Subventions d'exploitation	127 500,00 €	139 008,50 €	159 000,00 €
75	Produits de gestion courante	38 000,00 €	37 553,38 €	64 500,00 €
76	Produits financiers	350,00 €	676,56 €	500,00 €
77	Produits exceptionnels		8 000,00 €	
79	Transfert de charges	800,00 €	216,00 €	
87	Contrepartie Contrib. volontaires	1 100,00 €	2 486,40 €	2 500,00 €
TOTAL DES PRODUITS		176 330,00 €	200 164,60 €	241 220,00 €
Résultat de l'exercice			29 176,03 €	



Cpte	Libellés	Prévisionnel 2019	Charges	Prévisionnel 2020
60	Achats	2 800,00 €	3 038,30 €	4 200,00 €
	Alimentation boissons	1 200,00 €		
	Petit équipement	800,00 €	97,78 €	800,00 €
	Fournitures administratives		1 404,52 €	1 900,00 €
	Autres fournitures	800,00 €	1 536,00 €	1 500,00 €
61	Services Extérieurs	11 850,00 €	10 158,40 €	13 350,00 €
	Location divers	1 200,00 €		2 000,00 €
	Location matériel	1 500,00 €	1 422,04 €	1 500,00 €
	Entretien et réparations	800,00 €		800,00 €
	Maintenance	3 000,00 €	3 824,40 €	3 000,00 €
	Maintenance photocopieur	2 000,00 €	1 981,07 €	2 000,00 €
	Primes d'assurances	350,00 €	337,70 €	450,00 €
	Documentation	1 000,00 €	1 064,21 €	1 200,00 €
	Frais séminaires et colloques	2 000,00 €	1 528,98 €	2 400,00 €
62	Autres Services Extérieurs	47 980,00 €	44 722,46 €	60 560,00 €
	Honoraires		1 800,00 €	
	Prestation formation	1 900,00 €	2 280,00 €	1 940,00 €
	Photocopies		1 728,00 €	3 000,00 €
	Prestations diverses	1 000,00 €		
	FCSF Financement ass. Numérique	120,00 €	100,00 €	120,00 €
	Hébergement internet	170,00 €	94,64 €	170,00 €
	Publicité, publications	2 000,00 €		1 500,00 €
	Frais SNCF	2 200,00 €	1 425,70 €	3 000,00 €
	Déplacements du personnel	2 500,00 €	2 181,76 €	3 500,00 €
	Autres frais de déplacements	1 000,00 €	145,80 €	1 200,00 €
	Déplacements des bénévoles	1 000,00 €	722,56 €	1 000,00 €
	Missions		225,10 €	2 200,00 €
	Réceptions	1 200,00 €	4 692,40 €	4 500,00 €
	Séminaire		2 268,40 €	4 500,00 €
	Frais postaux	600,00 €	412,44 €	500,00 €
	Frais de télécommunications	1 900,00 €	1 801,44 €	2 250,00 €
	Services bancaires	80,00 €	39,50 €	80,00 €
	Cotisations FCSF et FOSFORA	26 000,00 €	24 123,72 €	27 000,00 €
	Cotisation UR BFC	4 500,00 €		2 250,00 €
	Adhésion SNAEC SO	360,00 €	356,00 €	400,00 €
	Autres adhésions	450,00 €	325,00 €	450,00 €
	Formation des bénévoles	1 000,00 €		1 000,00 €
63	Impôts et Taxes	5 670,00 €	3 763,00 €	5 530,00 €
	Formation des salariés	1 000,00 €	549,00 €	1 000,00 €
	Formation Services Civiques	3 000,00 €	1 587,00 €	2 000,00 €
	Unifformation	1 670,00 €	1 627,00 €	2 530,00 €
64	Charges de Personnel	104 530,00 €	99 840,93 €	152 350,00 €
	Rémunération du Personnel	72 370,00 €	68 369,28 €	109 000,00 €
	Charges sociales	31 860,00 €	31 195,17 €	42 850,00 €
	Médecine du travail	300,00 €	276,48 €	500,00 €

Charges - Suite

65	Autres charges de gestion courante		5 241,68 €	
	Versement Fosfora		5 241,10 €	
	Charges diverses gestion courante		0,58 €	
67	Charges exceptionnelles			
	Charges exceptionnelles diverses			
68	Dotations	2 400,00 €	1 713,35 €	2 700,00 €
	Dotation aux amortissements	600,00 €	13,35 €	800,00 €
	Dotation provisions pour retraite	1 800,00 €	1 700,00 €	1 900,00 €
69	Impôts sur les sociétés		24,00 €	30,00 €
	Impôts sur les sociétés		24,00 €	30,00 €
86	Contributions volontaires	1 100,00 €	2 486,40 €	2 500,00 €
	Locaux	1 100,00 €	2 486,40 €	2 500,00 €
TOTAL DES CHARGES		176 330,00 €	170 988,52 €	241 220,00 €

LA VIE FEDERALE

MISSIONS FEDERALES

ACCROITRE LES
COMPETENCES D'INTERFACILITE

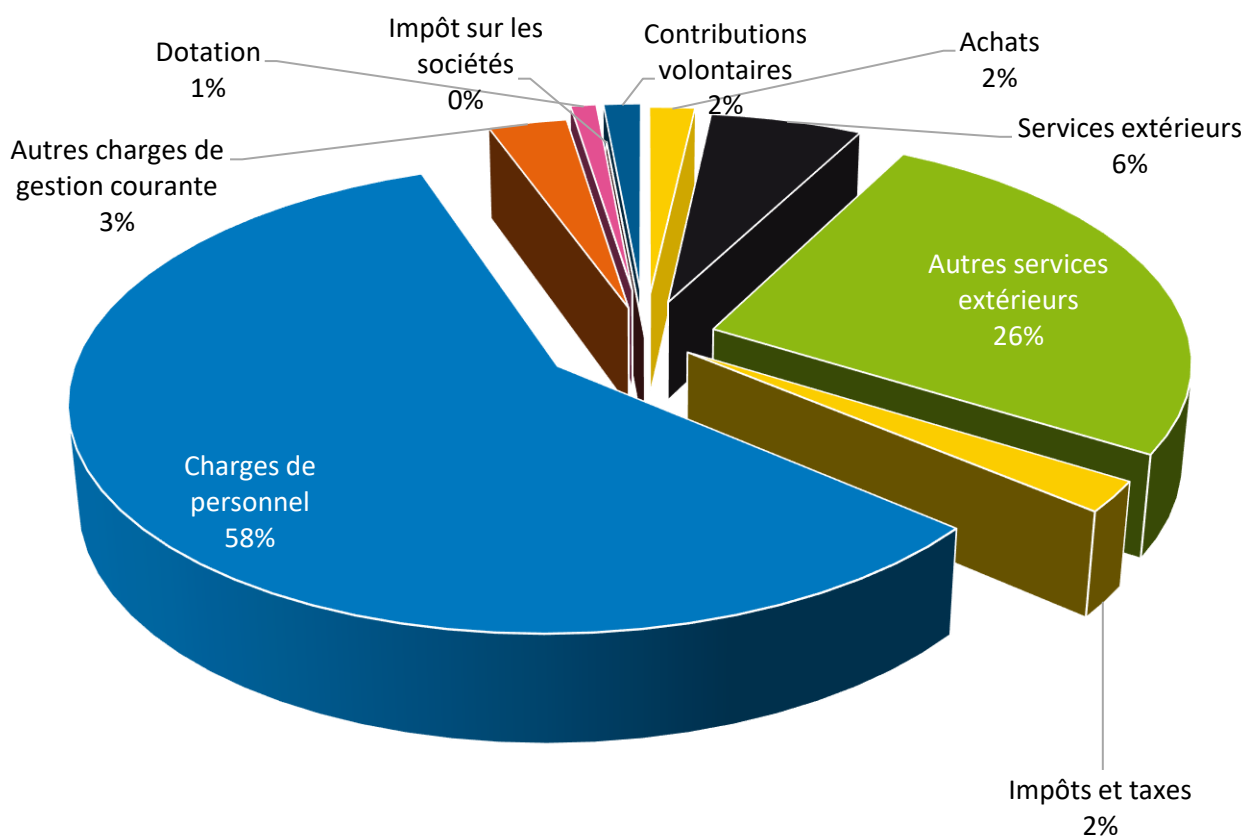
DEVELOPPER LES
COOPERATIONS

MODERNISER NOS
SYSTEMES

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES 2019

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2019	Charges 2019	Prévisionnel 2020
60	Achats	2 800,00 €	3 038,30 €	4 200,00 €
61	Services Extérieurs	11 850,00 €	10 158,40 €	13 350,00 €
62	Autres Services Extérieurs	47 980,00 €	44 722,46 €	60 560,00 €
63	Impôts et Taxes	5 670,00 €	3 763,00 €	5 530,00 €
64	Charges de Personnel	104 530,00 €	99 840,93 €	152 350,00 €
65	Autres charges de gestion courante		5 241,68 €	- €
68	Dotations	2 400,00 €	1 713,35 €	2 700,00 €
69	Impôts sur les sociétés		24,00 €	30,00 €
86	Contributions volontaires	1 100,00 €	2 486,40 €	2 500,00 €
TOTAL DES CHARGES		176 330,00 €	170 988,52 €	241 220,00 €
Résultat de l'exercice			29 176,03 €	



ACTIF		PASSIF	
Immobilisation	634,69 €	Capitaux Propres	
Brut :	9 668,98 €	Réserve de Trésorerie	9 299,39 €
		Fonds d'Investissement	5 713,80 €
Amortissement :	9 034,29 €	Réserve démarche congrès	15 000,00 €
Net :	634,69 €		
		Provision pour retraite	16 330,00 €
		Autre prov. pour risques	10 000,00 €
		Provision pour CET	4 660,78 €
Créances de fonctionnement	30 906,61 €		
Usagers	2 494,51 €	Réserves statutaires	54 187,05 €
Coll.pub. à recevoir	22 700,00 €	Résultat de l'exercice	29 176,03 €
Produits à recevoir	5 457,10 €		
Ch. Const. Avance	200,00 €	Dettes Fonctionnement	
Compte attente	55,00 €	Fournisseurs et cptes rattachés	9 135,09 €
		Dettes sociales et fiscales	26 180,17 €
Disponibilités	182 141,01 €		
Compte courant	38 942,26 €	Produits const. avance	34 000,00 €
Livret	143 198,75 €		
	213 682,31 €		213 682,31 €

TEXTE DES RESOLUTIONS**Présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 Octobre 2020** **Première Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, le rapport financier du Trésorier et le compte-rendu de présentation des comptes du cabinet comptable, approuve dans toutes les parties les dits rapports.

 Deuxième Résolution

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes qui lui sont présentés.
Elle fixe le résultat de l'exercice à un bénéfice de 29 176,03 €

Résultat de l'exercice :	29 176,03 €
Report à nouveau :	54 187,05 €

Résultat à affecter :	29 176,03 €
Affectation du résultat :	

✖ Réserves pour projet associatif	15 000,00 €
« Réserves démarche Congrès 2020 »	
✖ Réserves statutaires	14 176,03 €

 Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Bureaux et aux Conseils d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019

 Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale approuve la poursuite du chantier « cotisations » et demande que les travaux de la commission soient présentés et soumis au vote lors de l'Assemblée Générale 2021, avec effet sur l'année en cours.



Fédération des Centres Sociaux & Socioculturels de la Côte-d'Or

Maison des Associations - 2 rue des Corroyeurs - 21068 DIJON

E-mail : centres-sociaux.21@wanadoo.fr

Site Internet : www.centres-sociaux-21.fr

Tél : 03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11

Fax : 03 80 54 05 92